



Les Conf 'At' 2

de Ressources & Territoires

Compte-rendu de la conférence du 01 décembre 2011

Gens du voyage, Tsiganes,
Manouches, Roms, Gitans... :
des variations terminologiques
lourdes de conséquences

Compte-rendu de la conférence du 01 décembre 2011

Gens du voyage, Tsiganes, Manouches, Roms, Gitans... : des variations terminologiques lourdes de conséquences

Avant-propos

Dans le cadre de son programme de professionnalisation des acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées, Ressources & Territoires (R&T) vous propose un nouveau format de conférences suivies d'ateliers-débats : les « *Conf'At'* ».

Avec ce nouveau format, R&T souhaite apporter aux acteurs du territoire, la possibilité d'enrichir leurs réflexions théoriques (la conférence) et de développer des réflexions collectives, en co-construisant des réponses à des problématiques locales/territoriales (les ateliers-débats) entre professionnels avec l'appui d'un expert.

Le choix des thématiques émane des demandes et/ou besoins exprimés par les acteurs que R&T rencontre dans le cadre de sa mission d'animation de réseaux. Ces retours de terrain permettent de proposer des *Conf'At'* qui répondent au plus près aux attentes et à cette réalité de terrain.

Les intervenants sont tous des experts de la thématique traitée, reconnus dans leur domaine par leurs pairs et les professionnels de terrain.

Les conférences sont ouvertes à tous, tout public, grand public ; c'est un apport informatif, théorique mais non généraliste. L'expertise des discours permet à chacun de construire ses connaissances, de développer son analyse et son sens critique ; les propos sont pertinents mais non élitistes. Un temps est toujours réservé en fin de matinée pour des échanges entre la salle et l'intervenant. **Les ateliers-débat** sont eux, réservés aux adhérents de R&T et aux professionnels directement concernés par la problématique, qui souhaitent un apport « technique » d'experts, des visions croisées entre acteurs du même domaine d'action, une résolution de problème.

Ce format peut être modifié, suivant la thématique traitée et/ou à la demande des acteurs : conférence toute la journée, conférence le matin/réponse aux questions l'après-midi, conférence et atelier d'échange de pratiques,... Par ailleurs, R&T développe les *Conf'At'* en département, avec les acteurs locaux qui souhaitent travailler sur une réflexion commune axée sur leur propre territoire, afin de soutenir et de s'inscrire dans une dynamique locale.

Chaque *Conf'At'* fait l'objet d'une production d'actes disponible au Service Information et Documentation de R&T, également consultable et téléchargeable sur le site : www.ressources-territoires.com

Sommaire

> Problématique	06
> L'intervenant	07
> Plénière du matin	08

La vocation manouche...

Une classification éloignée de la réalité

L'exemple de Saint-Aignan

De la catégorie sociale au lien biologique

De « Bohémien » à « Romanichel » en passant par « Gitan » :

les mille et une désignations des gens du voyage

Désignation ethnique décontextualisatrice et désignation légale réductrice

Comment construire une catégorie « d'étrangers européens » !?

Du phénomène d'essentialisation à la culture multiple et partagée

L'incrimination historique de l'État français

Tsigane : catégorie dangereuse !?

Les Manouches et l'écrit

Le sens des murs...

Écrire le nom des morts

> Atelier de l'après-midi	24
---------------------------------	----

Les difficultés de l'écrit : une question spécifiquement manouche ?

Une approche de l'écrit très littéraire

Remettre en cause nos représentations...

Question de sens... musical !

... et/ou de désir !?

Des modes d'apprentissage à la sauce manouche !?

Emprunter des « projets détournés »

Cuisiner... son projet

Choisir la bonne théorie pédagogique

D'autres exemples de méthodes-projet

A quoi servent les apprenants ?

Se défaire des freins et des préjugés institutionnels...

Le CNED déscolarise plus qu'il ne scolarise !

Le statut des gens du voyage en cause

Transmettre les codes gadjé

La trahison de l'intime

> Ressources pour la suite	43
----------------------------------	----

Problématique

Les Tsiganes : citoyens à part ?

Depuis le début du XX^e siècle, l'État français a produit un certain nombre de lois portant tout d'abord sur les « Nomades » puis sur les « Gens du voyage », créant ainsi des catégories administratives relatives à des modes d'habitat. Ce système de classifications a été accompagné de mesures qui ont pour conséquences l'établissement de droit, d'un statut de citoyens français de seconde zone, intégrés comme tels par l'État français durant la guerre et toujours soumis à un système intensif de contrôles peu conformes aux principes de la République Française.

Ces désignations, qui concernent à priori des personnes dont « l'habitat principal est constitué de résidences mobiles » (loi du 5 juillet 2000) se confondent dans les représentations ordinaires avec celles de « Tsiganes », « Gitans », « Manouches », « Roms », « Bohémiens »... désignations ethniques qui renvoient donc à une dimension culturelle qui leur serait particulière.

Cette journée était scindée en deux parties :

- > **Le matin** l'intervention de Jean-Luc Poueyto visait à rendre compte des conséquences des ambiguïtés terminologiques à travers des exemples concrets de discriminations légales ; et à travers des observations de type anthropologique portant notamment sur les pratiques d'écriture des Manouches et sur les liens qu'on peut établir avec leur rapport aux morts, au temps, à l'espace...
- > **L'après-midi** fut consacrée à un atelier portant sur les questions d'écriture et de culture chez les Gens du voyage et sur la mise en place d'actions d'insertion et de formation pouvant y répondre.

L'intervenant



Jean-Luc Poueyto

Docteur es Lettres et anthropologue.

Membre du laboratoire ITEM à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Responsable du Diplôme Universitaire de Formateurs à la Lutte contre l'Illettrisme (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

Coordonnateur à l'INSTEP Aquitaine.

Publications sur le thème de la conférence

POUEYTO, J-L, 1997, *Vivre en marge de l'écriture, l'exemple des Manouches de Pau*, in LAPACHERIE J-G, [dir.]

Propriétés de l'écriture, Op. Cit. revue de littérature française et comparée, PAU, PUP
 POUEYTO, J-L, 1997, « *Illettrisme et tradition orale, le cas des Manouches de Pau* » et « *Un projet de livre, le livre de cuisine Latcho Rhaben* », in [ANDRIEUX F., BESSE J.M. et FALAISE B., dir.] *Illettrismes, quels chemins vers l'écrit ?*, Paris, Magnard.

POUEYTO, J-L, 2001, « *Les graffitis manouches* », in J-L POUEYTO (ed), *Illettrismes et cultures*, Paris : L'Harmattan, pp.153-171

POUEYTO, J-L, 2003, « *En marge de l'écriture, les performances vocales des Manouches* », in A. GILLES (ed) *De l'illettrisme aujourd'hui : CRDP Champagne-Ardenne*, pp. 67-77

HUBBERT M-C et POUEYTO, J-L, 2003, « *Génocide et internement : histoire gadjé et mémoires tsiganes* », in C. COQUIO (ed), *L'histoire trouée, négation et témoignage*, Nantes : 469-491

POUEYTO, J-L, 2005, « *Le nom, l'État et la personne chez les Manouches de la région paloise* », in FINE A. et OUELLETTE F.R [dir.], *Le Nom dans les sociétés occidentales contemporaines*, coll. Les Anthropologiques, PUM

POUEYTO, J-L, 2005, « *Ecrire son nom : Lieux, supports et fonctions des graffitis des Manouches de la région paloise* » in ARABYAN M. et KLOCK-FONTANILLE, *L'écriture entre support et surface*, L'Harmattan.

Plénière du matin

Cette séance plénière, à laquelle ont assisté près de 80 personnes, visait à rendre compte des conséquences de certaines ambiguïtés terminologiques à travers des exemples concrets de discriminations légales et d'observations de type anthropologique portant notamment sur les pratiques d'écriture des Manouches et sur les liens que l'on peut établir avec leur rapport aux morts, au temps, à l'espace...

La vocation manouche...

Il y a un certain temps déjà que Jean-Luc Poueyto œuvre avec et pour les gens du voyage. Cela fait plus exactement 21 ans qu'il travaille sur ce champ d'intervention dans un organisme de formation spécialisé dans le champ de la formation et du développement local : l'INSTEP Aquitaine à Pau. À ses débuts, lorsqu'on lui a annoncé qu'il allait « travailler avec les gitans », il n'avait pas la moindre idée de ce qui l'attendait – « si ce n'est quelques représentations un peu exotiques, comme tout le monde... » Il ne savait pas non plus grand-chose sur les questions d'illettrisme. « C'était tout neuf, on était en 1990 et on venait d'inventer le RMI ». Sa mission consistait justement à « signer des contrats » avec les bénéficiaires potentiels de cette nouvelle aide, au sein des populations gitanes – et plus exactement manouches. Par la suite, le temps a filé : Jean-Luc Poueyto a continué ses études de littérature en parallèle et a commencé une thèse sur un poète : Victor Segalen. Ce fut alors le déclic : « je me suis dit que plancher sur un poète du début du XX^e siècle n'avait aucun sens par rapport à la problématique à laquelle je me frottai tous les jours ». Il fit donc marche arrière et décida finalement de réaliser une thèse sur « le rapport à l'écrit chez les Manouches ». Depuis, devenu chercheur universitaire en tant qu'ethnologue, il continue à travailler avec « les gens du voyage » – « puisque sur un plan institutionnel, c'est bien ainsi qu'ils sont nommés » [ndlr : c'est aussi cette appellation que le transcripteur a choisi d'utiliser pour nommer – en toute neutralité – cette population].

Une classification éloignée de la réalité

Dans la pratique professionnelle de Jean-Luc Poueyto, le rapport à l'écrit, et plus spécifiquement la lutte contre l'illettrisme, s'est souvent inscrit dans un projet d'insertion professionnelle. Et c'est d'ailleurs en abordant cette dimension qu'il a entamé une réflexion qui l'amena à se questionner sur la classification des gens du voyage. Jean-Luc Poueyto s'appuya notamment sur un ouvrage de référence intitulé *L'Identification*. Rédigé par Gérard Noiriel (historien de l'immigration), celui-ci explique bien les deux processus qui alimentent les fameux systèmes de représentation : l'identification et la classification. Les acteurs les plus prolifiques en la matière sont les administrations et les institutions : « elles identifient et classent à l'envi les personnes en fonction de critères divers et variés - tels que l'âge, la nationalité, le lieu de résidence... - pour les faire entrer dans des cases nommées « publics » ». Des processus de classification qui vont jusqu'à créer des ambiguïtés entre l'ethnique et l'administratif qui se révèlent être extrêmement lourdes de conséquence. Car « plus on classifie, plus on décontextualise » regrette Jean-Luc Poueyto. En effet, qu'il s'agisse de classifications savantes ou de classifications bureaucratiques, ces pratiques vont toujours avoir tendance à travestir une réalité humaine qui est souvent très éloignée des catégories ainsi construites.

L'exemple de Saint-Aignan

Jean-Luc Poueyto illustre ses propos par un exemple concret : l'affaire de Saint-Aignan. C'est dans ce petit bourg du Loir-et-Cher que le 21 juillet 2010, des personnes vivant en caravanes réagissent vivement (notamment en attaquant une gendarmerie) en réponse « à la mort de l'un des membres de leur famille, tué par un gendarme dans l'exercice de ses fonctions ». Ce fait divers peu commun avait alors ému l'opinion publique du pays tout entier, qui au final l'avait retenu « comme un problème de gens du voyage, causé par des gens du voyage ». « On est par conséquent passé d'une affaire concernant quelques individus à un problème créé par la catégorie des gens du voyage » ajoute l'universitaire.

Quelques jours après cet événement - qui, ironie du sort, s'était déroulé le jour où l'État français avait reconnu pour la première fois l'internement des nomades pendant la guerre - le Président Sarkozy évoqua en Conseil des ministres, « les problèmes de comportement de certains individus parmi les gens du voyage et les Roms », tant et si bien que cette réunion fit « le point de la situation de tous les départements » et décida de « l'expulsion de tous les campements en situation irrégulière ». Des mots employés par le Président en personne qui servaient clairement un amalgame entre deux termes et finalement deux catégories : « les gens du voyage » et « les Roms ». Une erreur de langage qui se reproduit d'ailleurs pour « campement » et « aire d'accueil » - deux termes pourtant bien distincts. « Le malaise fut suffisamment profond pour que le porte-parole de l'époque - Luc Chatel - intervienne pour préciser les propos du chef de l'État : « Attention ! Il ne cherche pas à stigmatiser une communauté, mais à

« Les acteurs les plus prolifiques en la matière [identification et classification des catégories de population] sont les administrations et les institutions : « elles identifient et classent à l'envi les personnes en fonction de critères divers et variés - tels que l'âge, la nationalité, le lieu de résidence... - pour les faire entrer dans des cases nommées « publics » ». Des processus de classification qui vont jusqu'à créer des ambiguïtés entre l'ethnique et l'administratif qui se révèlent être extrêmement lourdes de conséquence. Car « plus on classe, plus on décontextualise » regrette Jean-Luc Poueyto. »

répondre à une problématique [...] ; tout en renchérissant lui aussi « dans l'amalgame des mots ou l'ignorance de leur sens ! » : « On a beau être Roms, gens du voyage, parfois même Français au sein de cette communauté, et bien, on doit respecter les lois de la République ! »

« Parfois même Français » répète Jean-Luc Poueyto, précisant que « la catégorie administrative des « gens du voyage » existe depuis 1912 et concerne « des Français » ». En employant cette formule, le représentant du gouvernement montrait qu'il assimilait cette catégorie - administrativement française - à une catégorie formée « d'éternels étrangers », ou en tous les cas de « personnes qui ne respectent pas les lois de la République » et qui par conséquent « ne sont pas de vrais citoyens ». Les propos du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, prononcés quelques jours auparavant n'étaient guère mieux : « les gens du voyage ne sont ni au-dessus ni au-dessous des lois ». Dans ce cas là, il s'agissait d'une généralisation plutôt abusive... Et pour prouver davantage la méconnaissance durable de la classe politique sur cette question (Droite et Gauche confondues), ce dernier rappelle des propos de Nicolas Sarkozy - alors qu'il était cette fois ministre de l'Intérieur. Lors d'un débat engagé au Sénat autour de la première loi LOPPSI (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure) le 15 décembre 2003, le futur Président y tint ces propos : « « Nomades », « gens du voyage », « Roms », peu importe les dénominations ». Pour Jean-Luc Poueyto, le vocable « gens du voyage » est une catégorisation d'ordre administratif qui peut tous nous concerner, alors que « Roms » est une désignation ethnique ».

De la catégorie sociale au lien biologique

D'autres propos entendus lors du débat de ce même projet (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure) sont rapportés par le conférencier. Tenus le 31 juillet 2002 par le sénateur Dominique Leclerc, ils sont encore plus durs et inacceptables à entendre : « On a parlé aussi des gens du voyage. Ce sont des gens asociaux, apriyatifs, qui n'ont aucune référence et pour lesquels les

mots que nous employons n'ont pas de signification. On demande à une commune rurale, par exemple, d'intégrer ces enfants dans une école, ce n'est pas possible, il faut faire l'accompagnement sur place, sur les terres d'accueil, pour pratiquer le b.a.ba en termes scolaire, en termes social, en termes médical aussi, car on est confronté à des pathologies extraordinaires. Pire sont peut-être les réactions suscitées par ce discours : « ni le Président du Sénat, ni l'opposition de l'époque n'ont alors contesté de tels propos » relève Jean-Luc Poueyto.

Bien des propos du sénateur ont des connotations très problématiques : ainsi la formule « Fléau tsigane » était en usage dans l'Allemagne nazie, notamment à travers le décret « Pour la lutte contre le fléau tsigane » du 6 juin 1936. De plus, c'est bien souvent parce que considérés comme étant « des gens asociaux, apivatifs », que bien des Tsiganes d'Allemagne ont été internés. Mais pour Jean-Luc Poueyto, le paroxysme de l'inadmissibilité des propos de Dominique Leclerc est atteint lorsque ce dernier explique qu'« on est confrontés à des pathologies extraordinaires ». Pour l'intervenant, cette façon de voir les choses « renvoie à du « biologique » et non plus à du social ». Autrement dit, il faut comprendre que « ce sont des pathologies extraordinaires qui se transmettent par le sang ». Un jugement à connotations nettement racistes.

De « Bohémien » à « Romanichel » en passant par « Gitan » : les mille et une désignations des gens du voyage

Sans l'excuser, la multitude de termes existants pour désigner les gens du voyage, peut expliquer l'amalgame auquel se livrent bien souvent les hommes politiques – « encore une fois droite et gauche mêlées ». Une distorsion de qualifications que l'on retrouve – d'abord - partout dans la rue, dans toutes les « bouches citoyennes ». Il faut dire que la désignation de « ces personnes » a toujours été très variée et particulièrement proluxe au cours de l'histoire.

Dès l'époque de la Renaissance, les individus identifiés comme « bohémiens » l'étaient d'abord à cause de leur style vestimentaire original. De manière plus explicite, cette désignation faisait référence à leur origine géographique : « les Bohémiens de Bohême », donc « étrangers à la France ». Étaient également assimilés à ce terme, des groupes familiaux venant d'autres coins de l'Europe, souvent chassés par l'invasion turque. « Mais sont-ils vraiment si étrangers que cela » se demande Jean-Luc Poueyto ? Il cite alors Le journal d'un bourgeois de Paris (ouvrage qui date de 1432 ou 1436), premier ouvrage imprimé dans lequel on parle de l'arrivée à Paris « de groupes de gens étonnants, habillés d'une manière différente ». Est-ce suffisant pour fournir des indications précises sur l'origine d'arrivée de ces peuples en France ? A entendre l'intervenant, pas vraiment. « Des Tsiganes ont pu avoir vécu en France avant l'apparition de l'imprimerie ». D'ailleurs dans ce livre, on ne parle pas de « Bohémiens » ; incertitude supplémentaire sur la date d'établissement de cette population en France puisque « jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des gens qui voyageaient, se baladaient sur le territoire français, national ou européen, il y en avait énormément ! Des colporteurs,

« [...] la multitude de termes existants pour désigner les gens du voyage, peut expliquer l'amalgame auquel se livrent bien souvent les hommes politiques – « encore une fois droite et gauche mêlées ». Une distorsion de qualifications que l'on retrouve – d'abord - partout dans la rue, dans toutes les « bouches citoyennes ». Il faut dire que la désignation de « ces personnes » a toujours été très variée et particulièrement prolixo au cours de l'histoire. »

des groupes de va-t-en-guerre, des mercenaires, il y avait de tout ». Quoi qu'il en soit, « quel que soit la date de leur arrivée ou leur région d'origine, on voit bien qu'ils sont considérés depuis fort longtemps comme des étrangers ».

Toujours dans cette optique de recherche historique sur les modes de désignation externes des gens du voyage, Jean-Luc Poueyto cite le terme « égyptien » - que l'on retrouve sous la forme « gypsy » en anglais. L'explication étymologique est toutefois plus simple : « c'est simplement parce que de nombreux immigrés, semblant fuir les invasions turques, disaient venir de la « Petite Égypte », une région du Péloponnèse ». D'autres termes fusent : à commencer par « gitan » (et tous ses dérivés) qui est le plus employé ; « romanichel » autrefois très usité mais aujourd'hui quasiment disparu ; « tsigane », mot apparu au XIX^e siècle, issu du mot allemand « Zigeuner ». On trouve également « Yéniches », une appellation assez développée en Suisse, et en Allemagne, qui désigne des groupes de commerçants ambulants, « que certains spécialistes ne considèrent d'ailleurs pas comme Tziganes ! » Enfin, existent des termes « plus français » et surtout « plus administratifs » : « nomades » et « gens du voyage. [ndlr : sur lesquels le conférencier – et ce compte-rendu - reviendra plus tard]

Dans une approche plus scientifique, les discours savants tendent depuis le XIX^e siècle à identifier quatre grands groupes Tziganes, subdivisés en de nombreux sous-groupes :

- Les « Roms » sont originaires des pays de l'Est.
- Les « Gitans », proviennent d'Espagne ou du sud de la France, et « portent d'ailleurs souvent des noms à consonance espagnole ».
- Les « Manouches », eux, sont répartis en deux catégories. Soit ils sont « sintis piémontais » et peuvent porter des noms à consonance française ou italienne ; soit ils sont « Gachkanés manouches », c'est-à-dire littéralement des « Manouches allemands » qui ont longtemps vécu dans des localités situées entre l'Alsace et la Moselle. « Ceux là, aujourd'hui nombreux à Pau et à Toulouse, ont des noms à consonance germanique (tels que Ziegler, Reinhardt, Lamberger...) ou française (tels que Leffler, Lagrenet...) ».
- Les Yéniches.

On retrouve cette diversité de désignations, en fonction de l'origine géographique, lorsque les gens du voyage s'auto-désignent. Ainsi, la désignation « Roms » - qui peuvent être

Kalderàs, Lovara, Tchurara... – est utilisée par des groupes provenant d'Europe centrale, d'Europe du Nord ou d'Europe de l'Est. « Gitans ou Gitanes » est adopté par des groupes vivant dans le bassin méditerranéen français et plus précisément sur l'axe Perpignan-Marseille. « Sinti - sinté » qui est plutôt un terme allemand, mais qui peut également être repris par des personnes originaires du Piémont en Italie - « sintis piémontais ». « Les Circassiens » enfin, sous-groupe à part dont les grandes familles portent des noms connus dans le monde du cirque tels que « Bouglione » ou « Fratellini ». Pour en finir avec les désignations, Jean-Luc Poueyto fait une petite digression sur les termes employés « par les Tsiganes envers les non-Tsiganes ». Cela donne « gadjo » chez les Roms, « payos » chez les Espagnols et « gadjés » chez les Manouches. Reste qu'une fois traduit, on s'aperçoit que c'est le même mot : « paysans » ».

Désignation ethnique décontextualisatrice et désignation légale réductrice

Au final, on peut conclure qu'il existe deux registres de désignation : l'un est d'ordre ethnique et l'autre d'ordre légal. Le premier registre, développé plus en avant dans l'exposé du conférencier, se traduit par la création d'un terme générique - « les Tsiganes » - duquel découlent de nombreux sous-groupes - Manouches, Roms, etc. Or, selon l'ethnologue palois, il s'agit là d'un système de classification contestable, qui a tendance « à homogénéiser les variantes locales ou familiales, pour créer une identité « tsigane » ». Une analyse partagée par de nombreux spécialistes - anthropologues, historiens, sociologues... - qui, eux non plus, n'hésitent pas à remettre en cause « ces systèmes de catégorisations... qui ne sont pas neutres ». Ainsi à l'instar d'une classification par publics, la classification par groupes et sous-groupes ethniques « décontextualiserait ».

Face à ce « terme-paradigme » (« tsigane ») existe, porté une « autre école de classification », le terme « nomade ». Apparu comme dénomination administrative à partir de 1912, il sera ensuite remplacé dans les textes législatifs (il y a environ une trentaine d'années) par l'expression « gens du voyage ». On retrouve également le terme « Rom » (déjà utilisé dans le cadre de désignation ethnique) dans le vocabulaire de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Ce qui, pour Jean-Luc Poueyto, n'est pas sans soulever un problème. En effet, « si la France fait partie de l'Union européenne, et adhère au Conseil de l'Europe, elle chérie dans le même temps des valeurs républicaines qui lui interdisent de classifier des personnes en fonction d'une quelconque appartenance communautaire, ethnique ou religieuse ». Des principes quelque peu contradictoires pour l'intervenant avec ceux de l'Europe, dans le sens où celle-ci « prend en compte la notion de « minorité » qui, dans bon nombre de pays membres, est fortement représentée par des groupes tsiganes ».

Reste que l'Europe et ses principes supranationaux l'emportent toujours. Ainsi le terme européen « Rom » tend à s'imposer peu à peu au « tsigane » français, « dont les sources demeurent de toute manière ambigües ».

« Au final, on peut conclure qu'il existe deux registres de désignation : l'un est d'ordre ethnique et l'autre d'ordre légal. Le premier registre, développé plus en avant dans l'exposé du conférencier, se traduit par la création d'un terme générique – « les Tsiganes » - duquel découlent de nombreux sous-groupes - Manouches, Roms, etc. Or, selon l'ethnologue palois, il s'agit là d'un système de classification contestable, qui a tendance « à homogénéiser les variantes locales ou familiales, pour créer une identité « tsigane » ». »

C'est d'autant plus inquiétant que cette façon de défendre la question tsigane est largement renforcée par « les propos tenus par des instances européennes, mais aussi par les moyens financiers qui vont avec ». C'est notamment le cas du Conseil de l'Europe (qui regroupe tous les pays de l'Europe géographique, et pas seulement ceux de l'Union Européenne) qui affirme ainsi depuis longtemps un discours de soutien à une catégorie unique : les Tsiganes et maintenant les Roms. Or entériné par la « Résolution 125 de 1981 » - qui confère à toutes les communautés les mêmes statuts et les mêmes avantages, et en particulier fait en sorte que « les supports de leurs propres cultures et langages soient respectés » - ce discours de défense tend à soutenir des idées dérangeantes : d'une part, il n'y aurait qu'une culture et qu'un langage tsigane ; et d'autre part, cette culture et ce langage seraient agressés par des forces extérieures. En gros, cette conception des choses revient à compresser – encore une fois – l'identité tsigane, et à confronter celle-ci à l'entité « non-tsigane ».

Comment construire une catégorie « d'étrangers européens » !?

Un autre texte datant de 1993, attire l'attention de Jean-Luc Poueyto : « En tant que minorité dépourvue de territoire, les Tsiganes contribuent dans une large mesure à la diversité culturelle de l'Europe et cela à plusieurs égards, que ce soit par la langue, par la musique ou par les activités artisanales ». Si ce discours, toujours signé par les instances européennes, est accompagné de belles intentions – telles que la mise en place d'un musée de l'art tsigane, l'organisation de cours de langue tsigane dans les écoles, etc. – il n'en est pas moins problématique pour les Tsiganes, aux yeux de l'intervenant. Selon lui, parler « d'une minorité dépourvue de territoire », revient à ne pas prendre en compte l'attachement que ces personnes ressentent vis-à-vis de leur lieu de vie ; qui est parfois le leur depuis plusieurs générations. C'est par exemple le cas des Manouches de Pau, ou des Gitans de la plaine de Nay (près de Pau) qui « sont implantés dans cette région depuis 1920 ». In fine ce type de discours bien pensant contribue à créer « une catégorie d'étrangers européens » - « à l'heure même de la construction européenne, à l'heure même où se pose le problème d'une

unité européenne ». En effet, nombreux sont ceux qui aiment à rappeler les origines indiennes de ces populations, renforçant ainsi « le mythe de Tsiganes orientaux et non européens ».

Une origine orientale qui n'est pas l'apanage des institutions. Le film-documentaire de Tony Gatlif - réalisateur d'origine tsigane - intitulé *Latcho drom* - ce qui signifie « bonne route » - consacre lui aussi « l'origine étrangère » de ces populations. Retraçant l'histoire des Tsiganes, ce film montre leur lente immigration : « d'abord venus du Rajasthan, ils ont ensuite immigré vers la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne, l'Allemagne, la France puis l'Espagne ». Une origine étrangère qui « si elle n'est certes pas fausse », ne s'applique pas qu'aux Tsiganes : « parmi nous, qui peut être sûr qu'il n'a pas d'ascendants d'origine étrangère dans les cinq siècles qui nous précèdent ? » demande l'intervenant.

Du phénomène d'essentialisation à la culture multiple et partagée

Jean-Luc Poueyto en déduit « une ambiguïté entre la réalité historique et la réalité scientifique », qui peut justifier d'une part « l'apport d'un certain nombre de mots utilisés par des groupes tsiganes » et d'autre part « un discours politique signifiant que les Tsiganes sont bel et bien des étrangers ». C'est d'ailleurs cette sorte de schizophrénie qui a saisi - de manière bien entendu plus horrible - les nazis. En effet, comme l'explique le conférencier, « les Tsiganes ont bénéficié de leur part d'un statut particulier en raison de leur origine indo-européenne étudiée dans le cadre des recherches menées par le musée d'hygiène raciale ». Ainsi, ils ont été enfermés dans des camps où de nombreux enfants tsiganes ont servi de cobayes pour des expérimentations barbares menées par des médecins nazis. « Tout ça, à cause de systèmes de représentation effrayants qui construisent à faire « un autre social » mais « un même biologique » en quelque sorte » explique Jean-Luc Poueyto.

Désormais, certaines personnes entretiennent l'idée d'un « autre social » mais constituant « un tout culturel ». En effet, des démarches allant dans le sens d'une « essentialisation » se propagent de plus en plus en Europe. Pour preuve, l'intervenant évoque « le pavillon de l'art rom » - financé par l'Union européenne durant la Biennale de Venise. Il y aurait donc « une essence même de l'art rom et par ricochet d'un groupe humain ». Un pensif que de nombreux anthropologues combattent depuis des dizaines d'années pour éviter des discours du type « le Juif est » ou « l'homme africain » qui n'ont aucun sens. Toujours est-il que dans cette situation, par l'intermédiaire de l'art, l'Europe participe donc à entériner l'idée de « l'existence d'un groupe humain homogène, d'une nation transnationale, radicalement autre »... Alors qu'il n'y a qu'à comparer les Gitans de Jerez de la Frontera avec les Gitans de Madrid, ou les Manouches de Pau avec ceux de Tarbes pour constater leurs différences, sans cesse revendiquées : « leur langue, leur culture, leur musique est légèrement différente, et en fin de compte, la réalité locale se trouve tout le temps dans une interculturalité permanente ».

« [...] « en gros il n'y a pas une culture tzigane et il n'y a même pas une culture manouche. Il y a sans cesse un aller-retour permanent entre différentes manières de faire ». Le jazz manouche illustre cette idée à merveille. Ce style musical est le meilleur exemple d'une matière interculturelle - voire a-culturelle. »

Nonobstant quelques mariages entre Manouches et gadjés, Jean-Luc Poueyto a été souvent témoin de mélanges interculturels plus basiques. Dans les cafés de certains quartiers populaires par exemple : « dans ces endroits-là, on peut voir jouer aux cartes, à une même table, deux Manouches, un Espagnol, un Marocain » ; même chose sur des terrains de foot, « où on observe la même hétérogénéité ». Et ce qui vaut au plan social se retrouve au plan culturel : « en gros il n'y a pas une culture tzigane et il n'y a même pas une culture manouche. Il y a sans cesse un aller-retour permanent entre différentes manières de faire ». Le jazz manouche illustre cette idée à merveille. Ce style musical est le meilleur exemple d'une matière interculturelle - voire a-culturelle. Si Django Reinhardt, musicien de génie, qui en est à l'origine, était manouche, c'est bien son universalité qui permet à cette musique de perdurer dans le temps.

L'échange serait donc une marque de fabrique de la culture tzigane ; et un échange qui fonctionne dans les deux sens. C'est ainsi que Jean-Luc Poueyto raconte comment il a participé à l'édition d'un livre de cuisine tzigane ... pas vraiment tzigane ! « Mis à part deux ou trois recettes de grand-mère tzigane, toutes les autres s'inspiraient – sans pour autant les plagier - de plats issus d'autres cultures - du type le couscous à la manouche ! » Encore une fois, ce qui était mis en avant, « c'était une manière de faire partagée, avec les autres ».

L'incrimination historique de l'État français

L'administration et la législation françaises ne sont pas aussi ouvertes... A entendre Jean-Luc Poueyto, elles seraient même réticentes au mode de vie marginal adopté par « les nomades ». Il s'agit là d'une nouvelle catégorie sociale et non ethnique inventée en France à la fin du XIX^e siècle – époque à laquelle, l'État français avait instauré un contrôle policier grandissant dans les campagnes (avec les fameuses « brigades du Tigre »), notamment pour y limiter les méfaits de groupes errants. Dans le détail, la catégorie des « nomades » était sensée soutenir cette force d'intervention par un meilleur encadrement des dits « groupes errants ». La proposition dans un premier temps de créer une catégorie pour « les bohémiens » ayant été jugée trop ethnicisante, « les parlementaires républicains de l'époque ont pensé qu'il serait mieux de classer sur un mode d'habitat : le nomadisme ». Il n'en demeure pas moins que cette loi, et sa catégorie, a eu des effets plus que néfaste pour ceux qui y étaient soumis.

Tout d'abord, cette loi a indirectement conduit à l'obligation de posséder un « livret anthropométrique ». Il faut rappeler qu'à cette époque, Paris connaissait un système

de fichage et que la carte d'identité n'existait pas ; les Français y étaient radicalement opposés. « Si au départ le préfet Bertillon avait mis en place ce type de carnets à titre d'essai pour identifier les récidivistes, ils ont ensuite été appliqués aux nomades » précise Jean-Luc Poueyto. L'autre conséquence indirecte de la création de la loi de 1912 est plus dramatique.

Le 6 avril 1940, un décret de l'État français (gouverné par Daladier) a assigné à résidence les personnes appartenant à la catégorie « nomades ». Pour les instigateurs de cette décision, « cette catégorie était composée de personnes susceptibles de collaboration avec l'ennemi et donc soupçonnées de représenter un danger pour l'État français ». Concrètement, les nomades ont été placés dans des camps d'internement qui sont devenus la suite des « camp de concentration » sous l'occupation allemande. Quarante camps de cette sorte ont ainsi été comptabilisés en France. La plupart mélangaient Juifs et nomades, « à la différence près que ces derniers n'ont pas été déportés ». Cependant, certaines communes françaises, pour répondre à la réquisition allemande (qui consistait donc à envoyer des centaines de jeunes hommes travailler en Allemagne) « sont allées puiser parmi la population nomade internée dans les camps de leur ville ». Des hommes « qui selon l'histoire ont été par la suite identifiés par les Allemands comme des Tsiganes, et envoyés dans des camps d'extermination ou, aux dires de certains, en Allemagne ». Ce fut le cas à Poitiers où de façon certaine, deux ans après qu'ils aient été livrés aux Allemands, « seuls sept des cent jeunes nomades réquisitionnés sont revenus. Les autres sont morts ». Heureusement, en règle générale, de nombreuses familles tsiganes ont échappé à cette politique d'internement (basée sur le rejet d'un mode de vie), en se sédentarisant le temps de la guerre - échappant dans le même temps au carnet nomade.

Demeure toutefois un fait troublant signalé par Jean-Luc Poueyto : « les derniers camps d'internement ont été ouverts en 1946, alors que la guerre était finie ! » Quelques mois plus tard, les nomades, « destitués de leurs biens », ont finalement fini par être évacués et dispersés. Néanmoins, une autre information rapportée par l'intervenant, redouble la mise en cause de l'État français dans la gestion des camps nomades. Elle est extraite de propos tenus par Emmanuel Filhol (Enseignant-chercheur à l'université de Bordeaux 1, spécialiste de la question tsigane) lors d'un colloque sur cette période sombre. Selon ce dernier, la raison de la fermeture des camps reste subversive : « Les camps qui étaient entretenus par l'occupant allemand - des camps pour nomades - posaient un problème parce qu'on n'avait plus les moyens de les entretenir ! »

Et pourtant, malgré la gravité de ces événements, « durant des décennies, personne, ni l'État français ni aucun historien, ne s'est penché sur cette question [au point] d'avoir contribué à construire une catégorie de citoyens français invisibles » » regrette Jean-Luc Poueyto. Il fallu attendre 1990 pour qu'une jeune historienne, Marie-Christine Hubert, réalise sa thèse sur ce sujet et mette à jour la réalité des camps. Depuis, le thème est un peu plus étudié ou en tous les cas davantage raconté. Parmi les ouvrages publiés, le conférencier ne peut s'empêcher d'en recommander un en particulier :

« [...] malgré la gravité de ces événements, « durant des décennies, personne, ni l'État français ni aucun historien, ne s'est penché sur cette question [au point] d'avoir contribué à construire une catégorie de citoyens français invisibles » » regrette Jean-Luc Poueyto. Il fallu attendre 1990 pour qu'une jeune historienne, Marie-Christine Hubert, réalise sa thèse sur ce sujet et mette à jour la réalité des camps. »

« Interdit aux nomades » de Raymond Gurême, « un nomade de 86 ans qui témoigne admirablement du poids des camps ». Le vieil homme raconte : « notre statut est complètement lié à ce qui s'est passé avant ; totalement lié à l'internement ; totalement lié au déni d'internement ; totalement lié au silence des politiques et des savants sur cette question ».

Mais manifestement, le temps de la repentance et surtout de la réparation n'est pas encore arrivé. Plus grave même, « la catégorie existe toujours ». En effet, si une loi datant de janvier 1969 a changé le statut « des citoyens itinérants », elle reste extrêmement discriminante à leur rencontre. D'une part « parce qu'elle n'accorde pas les mêmes droits aux gens du voyage » ; et notamment concernant le droit de vote. Pour être plus précis, si en théorie les gens du voyage peuvent voter dans la commune de rattachement qui leur a été assignée en 1969, en pratique, ils sont tributaires du bon vouloir du maire de la commune où ils vivent. En effet, pour pouvoir modifier leur domicile de rattachement, « les gens du voyage doivent faire une demande auprès du préfet qui doit s'assurer que le représentant de la localité est favorable à cette démarche ». Cette particularité administrative est d'autant plus inique, « qu'une obligation prévoyant que le refus du maire doit être justifié, est loin d'être systématiquement respectée ». Sans parler, enfin que les gens du voyage ne peuvent voter avant qu'ils n'aient pu prouver leur installation pendant 3 ans sur une commune (cet article de la loi a depuis été annulé le 5 octobre 2012, par le Conseil Constitutionnel) . « Traitement unique en France, qui n'est même pas exigé pour les SDF » ajoute l'intervenant. A moins qu'il ne s'agisse d'un oubli législatif ? Même pas, puisque la loi Aubry sur la prévention des exclusions, votée en 1998, ne rétablit pas cette injustice : « Alors qu'au début les associations de défense des gens du voyage se sont réjouies de pouvoir enfin accéder au droit avec cette loi, une circulaire du Ministre de l'intérieur de l'époque (Jean-Pierre Chevènement) est venue doucher leur optimisme en précisant que la dite loi ne s'appliquait pas aux détenteurs du carnet de circulation ».

Tsigane : catégorie dangereuse !?

Mais alors pourquoi un tel ostracisme citoyen. Jean-Luc Poueyto répond en partie à cette question en diffusant un film d'une durée d'un quart d'heure. Réalisé par un jeune cinéaste manouche originaire de Pau et produit par l'INSTEP Aquitaine à

la demande du Conseil régional d'Aquitaine, ce document traite le thème des discriminations dont sont victimes les gens du voyage. En substance, il soulève une question de fond : en quoi être gens du voyage signifie faire partie d'une classe dangereuse ? Le documentaire s'appuie sur les témoignages de jeunes issus de cette communauté. « Dès l'enfance, explique Jean Luc Poueyto, ils savent qu'à partir de l'âge de seize ans, ils vont devoir présenter leur carnet de circulation tous les trois mois aux autorités ». Une contrainte administrative qui selon lui « construit dans leur mentalité, une image de soi apparentée à celle de citoyens de seconde zone ; qui plus est, appartenant à une classe dangereuse ». Ils sont en effet les seuls citoyens français, et même étrangers, à devoir se présenter dans une gendarmerie ou un commissariat tous les trois mois ; sachant qu'un défaut de présentation est passible d'amende (article de loi également annulé depuis par le Conseil Constitutionnel). Dès lors, on peut dire que « la Loi elle même crée une classe dangereuse » et de manière plus générale continue, presque de façon amnésique, de traiter les gens du voyage comme des citoyens à part.

Ainsi la loi du 5 juillet 2000, pourtant élaborée par Louis Besson dans l'idée d'une amélioration, fait référence à une caractéristique, propre aux gens du voyage, déjà utilisée par le passé. Dans son article premier, on peut lire : « les communes participent à l'accueil des personnes dites « gens du voyage » et dont l'habitat traditionnel est constitué d'une résidence mobile ». Ce bout de phrase soulève deux problèmes de fond. Le premier concerne le terme « tradition ». Or ce concept n'a, à priori, rien à voir avec la loi. « La tradition, c'est de l'ordre de la transmission familiale. Aussi peut-on se demander ce que vient faire la tradition dans la loi française ? » Le second a également trait au vocabulaire et plus exactement à la grammaire : le texte utilise le terme « gens du voyage » qui ne s'emploie qu'au pluriel. Dès lors, présentée ainsi, la personne fait automatiquement partie de la communauté des gens du voyage. Elle est donc traitée en tant qu'individu appartenant à un groupe familial - ou au pire à une catégorie ethnique - et non en tant qu'individu.

Malheureusement, ces considérations visant à associer « Tsiganes et familles » sont récurrentes dans l'histoire française - les camps de concentration français ont été les seuls en Europe à accueillir des familles - et dans toutes les lois créées pour les nomades. A chaque fois revient cette allusion à la famille (à des groupes familiaux), « une sorte de représentation qui autant républicaine qu'elle veuille l'être, tourne toujours autour d'une idée de race » conclut Jean-Luc Poueyto.

[Ndlr : Après cette première partie permettant de mieux contextualiser la condition tsigane, Jean-Luc Poueyto s'est focalisée sur l'autre thème phare de sa conférence : l'écrit dans le monde tsigane. « Une question vraiment culturelle » selon lui.]

Les Manouches et l'écrit

Lorsqu'il a commencé à travailler auprès de groupes éclectiques, composés seulement de quelques personnes issues des gens du voyage, Jean-Luc Poueyto a rapidement constaté que chez ces derniers, « le rapport à l'écrit était très distant ». Interrogeant des spécialistes sur ce fait, il s'entendit souvent répondre que « les gens du voyage n'écrivaient pas parce qu'ils étaient de tradition orale !? ». Interpellé par cette réponse, il alla plus loin alors dans recherches sur cette interprétation et s'aperçut que « la tradition orale était une notion fourre-tout qui permettait d'explicitier un peu tout et n'importe quoi ». Une notion qui surtout, n'avait pour lui, « pas grand sens ». En effet, « pour quelles raisons, ces gens étaient-ils de tradition orale alors même qu'ils vivaient dans un monde européen dominé par l'écriture ? »

Plusieurs lectures intéressantes l'ont alors éclairé sur le sujet ; notamment les travaux de l'ethnologue anglais Jack Goody qui a beaucoup travaillé sur la question de l'écriture et qui, parlant de l'Afrique, fait une analyse des relations qui lie des sociétés africaines à l'écriture. Le chercheur britannique remarqua en effet qu'en bien des endroits, la population était passée en l'espace de trois générations, de personnes qui n'étaient pas du tout « dans l'écriture » à des personnes qui maîtrisaient parfaitement l'écriture, ou qui la maîtrisaient plus ou moins. Les observations faites par Jean-Luc Poueyto dans la banlieue de Dakar confirment ces analyses: « Les écrits y sont partout » raconte l'intervenant. « Les petites boutiques en carton sont tapissées d'écrits, les voitures sont recouvertes d'écrits, les barques de pêcheurs sont envahies d'écrits... Des écrits qui sont multiples : religieux, publicitaires, informatifs... servant à plein de choses ». Au final, cet exemple confirme que l'appropriation de l'écrit par des sociétés ne signifie pas le renoncement à une culture de l'oralité. Dès lors, lui qui pensait jusque-là que « les Manouches n'écrivaient pas », comprit qu'il faisait fausse route : « ils étaient simplement dans des pratiques d'écriture différentes, non légitimes ». Des pratiques qui en quelque sorte, « renvoient à l'étymologie du terme « illettrisme » ».

Ce néologisme, inventé officiellement en 1979 par ATD Quart monde - la même année où les travaux de Jack Goody sur l'anthropologie de l'écrit furent publiés -, traduisait dès le départ « un certain malaise français sur la question de l'écriture ». En effet la France est le seul pays où on emploie ce terme. « En Angleterre, on parle de « literacy » ou « illiteracy » ; en Espagne, en Italie et au Portugal, on emploie le terme « analphabétisme » ». « Cette singularité du vocabulaire français renvoie au vieux terme « illettré » » explique Jean-Luc Poueyto. A l'Antiquité et au Moyen-Âge, « les illettrés » étaient les gens qui ne connaissaient pas le latin, qui n'avaient pas de culture lettrée ». Une définition qui est d'ailleurs toujours d'actualité, puisque « lorsqu'on consulte les dictionnaires, cette référence à l'inculte, à celui qui ne possède pas de

« Les observations faites par Jean-Luc Poueyto dans la banlieue de Dakar confirment ces analyses: « Les écrits y sont partout » raconte l'intervenant. « Les petites boutiques en carton sont tapissées d'écrits, les voitures sont recouvertes d'écrits, les barques de pêcheurs sont envahies d'écrits... Des écrits qui sont multiples : religieux, publicitaires, informatifs... servant à plein de choses ». Au final, cet exemple confirme que l'appropriation de l'écrit par des sociétés ne signifie pas le renoncement à une culture de l'oralité. Dès lors, lui qui pensait jusque-là que « les Manouches n'écrivaient pas », comprit qu'il faisait fausse route : « ils étaient simplement dans des pratiques d'écriture différentes, non légitimes ». »

culture lettrée, perdue ». Il en va de même s'agissant de la conception actuelle de la lutte contre l'illettrisme : pris au sens propre du terme « c'est faire en sorte que des gens deviennent lettrés ». Or, précise l'intervenant. « Être lettré, c'est être érudite, avoir une très forte culture littéraire, philosophique, historique, et par conséquent, lutter contre l'illettrisme ce n'est pas ça ». Au final en France, « l'illettrisme est une notion qui oscille souvent entre l'analphabétisme et la culture littéraire ».

« On ferait mieux de s'interroger sur la réalité des pratiques ». C'est exactement ce que préconise l'anthropologie de l'écrit : « interroger ce qui se passe dans les pratiques réelles des personnes - que ce soit les pratiques de quelqu'un qui travaille dans une administration, d'une ménagère, de nos propres pratiques,... - pour voir comment elles fonctionnent par rapport à l'écrit ? ». On se rend alors compte que « contrairement à ce que l'idéologie de l'Éducation Nationale laisse entendre, l'écrit n'est pas un grand tout ». Ce sont plus expressément des pratiques particulières dans des situations particulières avec lesquelles on est plus ou moins à l'aise : « pour ma part, je suis en panique devant un formulaire à remplir, mais cela ne m'empêche pas pour autant d'émettre d'autres formes d'écrit et surtout de vivre » ajoute Jean-Luc Poueyto. Ainsi, comme certains musiciens peuvent jouer sans connaître le solfège, certaines personnes peuvent écrire sans connaître la grammaire et l'orthographe. Ce sont des pratiques, des façons de faire (d'écrire en l'occurrence) que Jean-Luc Poueyto caractérise « d'illégitimes » ou « d'indisciplinées ».

Le sens des murs...

Jean-Luc Poueyto s'adonne fréquemment au repérage (et à la photographie) des résultats de ce type de pratiques. Une activité qui demande d'ailleurs un certain coup d'œil : « pendant deux trois ans, je ne voyais pas forcément qu'il y avait de l'écrit dans des lieux où vivent les gens du voyage ». Puis, avec un peu plus d'attention, il

découvrit de nombreuses « œuvres murales ». « L'une des premières, il s'en souvient, fut une sorte de graffiti, dont on peut facilement déduire qu'il grave sur le mur, l'histoire amoureuse d'un couple amoureux ou d'un couple de copains ». Avec le temps, son intérêt pour l'identification de ces écrits lui permit de démultiplier les « prises ». Toujours plus affirmées.

D'autres photos montrent des inscriptions écrites récemment sur des murs, des portes, des rebords de fenêtres... qui « parfois, ne comportent aucune faute d'orthographe » - les murs devenant alors « un excellent lieu d'évaluation du rapport à l'écrit ». L'intervenant s'arrête également sur la photographie d'un mur sur lequel est inscrit « Manouche 64 ». Un véritable projet d'écriture pour ce dernier : « ce n'est certainement pas un acte spontané ; il a fallu se préparer, s'équiper d'une bombe, d'un feutre ou d'un pinceau ». De manière plus large, Jean-Luc Poueyto interprète cette évolution par la volonté de faire passer un message existentiel : « J'étais ici, j'ai été là ».

Cette dimension existentielle est encore plus prégnante dans l'exemple d'une école située à Pau et où les enfants (accueillis jusqu'à 16 ans) issus de la communauté des gens du voyage sont nombreux. Ce qui frappe Jean-Luc Poueyto dans cet établissement (mais aussi le centre de formation qui se trouve juste à côté), « ce sont toujours ses murs recouverts de graffitis, et surtout de noms à consonance manouche » : « Lino », « Dira », « Lina », « Bouba », « Lister », « Rocky », « Bali »... autant de patronymes et/ou de diminutifs qui « sont toujours plus nombreux chaque année avec l'arrivée de nouveaux élèves... qui étaient là ». Pourtant, comme le fait remarquer le conférencier, « écrire son nom sur des endroits communs n'a rien d'exceptionnel ». Il lui arrive au cours de promenades en montagne, de s'arrêter dans d'anciennes cabanes de bergers abandonnées et de pouvoir lire sur leurs murs de bois, des noms suivis d'une date. « Des noms qui ne sont pas ceux de jeunes Manouches ou de jeunes des cités ! Non ce sont ceux de gens comme vous et moi qui aiment bien marcher, et qui, dans un moment d'intensité, se retrouvant dans un endroit à l'abri, ont écrit leur nom ». Cependant, si beaucoup de personnes ont un jour ou l'autre écrivent leur nom sur des supports non prévus à cet effet, la signification de ce geste n'avait sans doute pas la portée que leur confère les Manouches. « On entre là dans des aspects d'ordre culturel ».

Écrire le nom des morts

Jean-Luc Poueyto aborde alors un point extrêmement sensible chez les Manouches : le rapport aux morts et plus particulièrement à leurs noms. Comme le montre très bien l'ethnologue Patrick Williams dans un ouvrage intitulé « Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches », ce thème fait partie intégrante de leur identité. Pour dire vite, « ils ne prononcent pas le nom des morts », ou seulement dans l'intimité, en baissant la voix ou en utilisant des périphrases du style « mon défunt grand-père » ou en usant des pronoms personnels « Il » ou « Elle ». Cette élimination postmortem des noms a plusieurs conséquences. La première c'est qu'il n'y pas d'histoire interne qui se construit au point que « les longues généalogies

sont impossibles à reconstituer ». L'autre conséquence se trouve dans la construction des noms eux-mêmes : en effet la seule façon pour les Manouches de ne pas prononcer le nom d'un mort est de donner à chaque nouveau-né un nom nouveau ! Cette unicité se traduit souvent par l'invention de surnoms qui effacent parfois le patronyme officiel. « Ainsi, explique l'intervenant, si vous demandez à des manouches qui est Jean Ziegler, ils ne sauront pas de qui il s'agit. Par contre si vous leur demandez qui est Quinton – le surnom donné à Jean Ziegler – tout le monde le désignera sans aucune difficulté ». Dès lors contrairement aux Gadjé et à d'autres groupes tsiganes- qui ont pour habitude d'appeler les nouveaux nés comme le nom d'un saint, d'un ascendant ou d'une personne connue - chez les Manouches, il faut toujours que ce soit une innovation, « faisant de l'enfant qui naît un être absolument unique ». Pour autant la duplicité est possible : elle est souvent due à l'arrivée plus tardive d'une famille sur un terrain, conduisant à ce que deux personnes portent le même nom. Dans ce cas, preuve de la force de cette coutume, « lorsque l'un des deux meurt, un autre nom est donné à celui qui reste en vie ». Au final, il en découle une « inventivité incroyable, géniale » avec des surnoms créés à partir de mots manouches (comme le « Dji » – qui signifie « vie » en manouche – de Djiny), ou de mots du langage usuel qui sont détournés (comme « mazout »).

Ce « poids des noms » éclaire alors l'importance que revêt pour les jeunes Manouches – et les moins jeunes - le fait de les écrire sur les murs. « Ecrire ce nom unique est très important : il manifeste un acte de présence incroyable mais marque également l'attachement affectif aux lieux dans lesquels ils s'affichent : « l'école des voyageurs qu'ils aiment beaucoup, le mur de leur terrain, l'endroit où ils sont venus faire de la formation, où ils ont passé des moments heureux... » Une anecdote racontée par Jean-Luc Poueyto illustre parfaitement la valeur de l'écriture du nom. Elle s'est déroulée alors qu'il se rendait à Clermont-Ferrand, accompagné d'un ami manouche. « Sur le trajet, nous nous sommes arrêtés pour déjeuner dans un petit restaurant, et sur la nappe blanche qui recouvrait la table, nous nous sommes amusés au jeu du pendu. A un moment, le nom à deviner a été celui du fils du Manouche, qu'il a d'ailleurs identifié et écrit sur le papier. Le repas terminé, nous avons payé puis sommes partis. Mais une fois arrivé à la voiture, mon ami manouche m'a dit qu'il retournait dans le restaurant arguant qu'il ne pouvait pas laisser son fils tout seul ! Et effectivement, il est retourné dans la salle du restaurant pour récupérer le bout de nappe sur lequel était inscrit le nom de son fils. »

In fine, cette démonstration prouve que l'on ne peut pas se contenter de parler de pratique orale chez les Manouches. L'écriture presque sacrée de certains éléments, notamment celle du nom propre, prouve un rapport anthropologique très particulier de cette pratique – elle est même plus développée que chez les gadjé. « Les Manouches écrivent et ils écrivent de plus en plus, mais ils n'écrivent pas forcément ce qu'on attendait qu'ils écrivent, ils écrivent autre chose ».

Atelier de l'après-midi

C'est essentiellement à partir de son expérience de professionnel de terrain que Jean-Luc Poueyto a animé cet atelier qui rassemblait une quinzaine de participants. Majoritairement professeurs de collège, travailleurs sociaux ou éducateurs socio-culturels, ces derniers sont venus s'imprégner un peu plus encore de la « culture manouche » et s'inspirer d'exemples d'actions pédagogiques susceptibles de les aider à mieux aborder la question de l'écrit - au sens large - avec cette population.

Les difficultés de l'écrit chez les Manouches : une question spécifique ?

« La question du rapport à l'écrit est vertigineuse » lâche d'emblée Jean-Luc Poueyto. Et pourtant cette question traîne une sorte d'invisibilité : soit elle n'est pas considérée comme un problème, soit, lorsqu'elle est prise en compte, elle est renvoyée sans cesse à un phénomène qui serait de l'ordre du social : « ils n'écrivent pas parce qu'ils sont voyageurs » entend-t-on souvent ! Pourtant la conférence du matin a montré que ce n'était pas si évident : « ainsi y a t-il chez les Gitans sédentaires des taux d'illettrisme également très importants » rapporte l'intervenant.

A la lumière de ce type d'observation, on peut se demander si l'écrit occupe une place si spécifique chez les gens de voyage ? Ou de manière plus provocatrice, n'est-on plus Tsigane lorsqu'on devient « lettré » ? Pourquoi un tel déni de cette question ? Les réponses proposées sont-elles forcément les bonnes ? Autant de questions qui nous renvoient à notre propre représentation [Ndlr : nous les sédentaires] de ce qu'est l'écrit : son sens et ses fonctions.

Les études de Jack Goody peuvent éclairer en ce sens. C'est notamment vrai dans un des ouvrages de cet anthropologue anglais particulièrement intéressé à la question

de l'écriture. Dans « *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage* » (Éditions de Minuit, 1979), celui-ci fait l'hypothèse que l'appropriation de l'écriture par une civilisation modifie complètement le rapport, le fonctionnement de cette civilisation. C'est le cas en France, où nous n'avons pas inventé l'écriture, « on se l'est à un moment donné appropriée ».

Par-delà l'écriture en elle-même, sa forme peut également bouleverser les modes sociétaux. « Les manuscrits, les tapuscrits puis l'invention de l'imprimerie ont eu chacun un rôle dans le développement de notre société. » Et actuellement n'est-on pas au cœur d'un maelström, d'un bouleversement culturel total dans notre rapport à l'espace et au temps avec l'informatique et internet ? A tel point « que ce nouveau mode est en train de faire éclater nos représentations de l'écrit. »

Une approche de l'écrit très littéraire

« Cependant, tempère Jean-Luc Poueyto, il y avait chez Goody quelque chose d'un peu radical. On bascule totalement de l'un à l'autre ». En fin de compte, on peut voir que la relation à l'écrit est beaucoup plus complexe que cela et qu'il faut dès lors interroger les usages particuliers de l'écrit. Ce qui, selon l'universitaire palois, demande un travail de déplacement de soi-même : « il faut pouvoir faire un pas de côté et s'extraire un peu de ses propres représentations idéologiques, façonnées par l'école selon une certaine valorisation idéologique de l'écrit - sous entendu «l'écrit c'est bien, l'écrit ça sert à... » » Ainsi en France, d'une manière plus ou moins consciente, l'écrit c'est la littérature.

Il y a en effet un rapport très français entre écrit et littérature qui n'est pas neutre, qui se construit avec la constitution de « l'État-nation France », notamment à partir du XVII^e siècle. On invente alors l'Académie française au sein de laquelle siège pour l'essentiel des hommes de lettres qui décident de ce que doit être cette langue en formation. On retrouve ce rapport à la littérature dans les siècles qui suivent et dès la fin du XIX^e siècle, les ouvrages scolaires destinés à l'apprentissage et au perfectionnement de la langue écrite française sont des ouvrages qui s'appuient toujours sur des extraits d'ouvrages littéraires, et sur les hommes de littérature. Il faut voir l'importance symbolique d'un homme comme Victor Hugo. « Ce dernier est à la confluence exacte de l'homme de lettres et du politique. Il incarne ce rapport très particulier que les Français vouent à l'écriture ». Et les exemples abondent entre ce rapport qui lie la citoyenneté, le politique et l'écriture : tous les présidents de la cinquième République ont eu une relation - plus ou moins - forte avec l'écrit que ce soit par leur amitié avec des hommes de Lettres, leur passion pour la littérature ou leurs propres oeuvres. Autre signe de ce lien indéfectible que noue la France avec une certaine idéologie de l'écrit : « durant la guerre du Kosovo, les deux noms des divisions blindées de l'armée française, avaient pour nom Rimbaud et Baudelaire ! »

Remettre en cause nos représentations...

En comparaison, les anglo-saxons ont un rapport très différent à l'écriture. Ce qu'ils appellent « literacy » est une approche de l'écrit beaucoup plus fonctionnelle. « La « literacy » est aussi bien l'inscription d'un nom sur une gourmette, le flocage d'un tee-shirt, le remplissage de papiers administratifs, la rédaction de mails,... Nous, Français, n'avons pas de nom qui corresponde à cette approche, si ce n'est le néologisme « Littératie » qui n'est pas encore passé dans la langue courante. » En même temps, balayer d'un coup cette idéologie et cette historique qui nous renvoient à la littérature ne serait pas sérieux : « c'est tout de même là-dessus que c'est construit en grande partie une sorte de sentiment identitaire. » Reste que pour travailler avec des gens - qu'ils soient gens du voyage ou pas - sur ces questions-là, il est nécessaire de s'interroger nous-mêmes sur l'écrit. Il ne faut surtout pas rester bloqués dans des représentations trop littéraires - qui seraient « une sorte de suite de la scolarité » - ni pour autant se focaliser sur la dimension extrêmement fonctionnelle de l'écrit. Il faut bien comprendre que l'on peut se passer de l'écrit.

--- **Intervention d'un participant (éducateur)** Il est vrai que les gens du voyage s'en passent très bien... et quand ils l'utilisent c'est à des fins très pragmatiques. C'est un peu comme un outil que l'on ne maîtrise pas bien ; et aller voir un travailleur social leur permet d'aller plus vite et d'utiliser au mieux cet outil.

--- **Intervention d'une participante (assistante sociale)** Oui mais justement, comme ils [les gens du voyage] sont très malins, ils vont voir le travailleur social et savent que ce dernier les aidera. Or une relation de dépendance se crée. Parce que dire qu'on s'en sort sans savoir écrire, ce n'est pas vrai. Moi je vois tous les jours comment les illettrés peuvent être mis en difficulté lorsqu'il s'agit simplement de remplir un chèque... Ce n'est pas si simple que ça... A moins d'avoir trouvé quelqu'un en qui l'on a confiance et que l'on vient voir systématiquement pour lui faire accomplir les « tâches écrites ».

[...] Ce que je veux dire, c'est que moi qui occupe ce poste [travailleuse sociale au sein d'un Conseil général], mon quotidien est envahi par ces problèmes, et au bout d'un moment, cette relation de dépendance n'est pas du tout satisfaisante. C'est pour cette raison que lorsque j'ai eu de plus en plus souvent affaire à des gens du voyage désireux de me faire remplir des pièces administratives pour qu'ils puissent commercer sur des marchés ou des foires, j'ai souhaité travailler avec eux pour qu'ils recouvrent une forme d'autonomie. Car ce travail sur l'autonomie constitue la base de mon métier. Mais justement avec de tels publics [Ndlr : la participante a employé le terme « familles »] c'est plus difficile. Certains collègues me disent : « tu ne te rends pas compte, tu ne travailles pas l'autonomie, tu fais « à la place de... » ». Bien sûr que je fais « à la place de... », mais je ne possède pas les outils pédagogiques nécessaires pour leur apprendre ; sans compter que les trois quarts d'entre eux ne voient pas l'intérêt d'apprendre. Par conséquent j'aurais besoin d'un tiers. Et ce tiers, qui m'aiderait un peu au niveau pédagogique, je ne le trouve pas.

Question de sens... musical !

Selon Jean-Luc Poueyto, la question de l'écrit chez les gens du voyage renvoie à deux éléments essentiels : la question du sens et la question des modes d'apprentissage.

Pour la question du sens, l'universitaire s'appuie sur un exemple très personnel : « je suis musicien. Depuis 30 ans je joue dans des groupes. Je joue de plusieurs instruments et pourtant je ne sais pas lire une note de musique ou du moins j'ai beaucoup de mal à lire en lecture rythmique. Mais pour moi ce savoir n'a pas de sens compte tenu que pour la musique que je pratique, je n'en ai pas besoin. Je joue un répertoire musical qui fonctionne très bien à l'oreille. Maintenant, il se trouve que depuis quelques temps, je fais partie d'une fanfare un peu spéciale dans laquelle on reprend des styles musicaux que je n'ai jamais joués auparavant. Et là je suis embêté parce que j'ai atteint une limite de compréhension rythmique. C'est d'autant plus problématique que dans la fanfare, l'ensemble des autres musiciens lisent,... sauf moi ! Ainsi si jusqu'à présent je n'éprouvais pas le besoin de lire des partitions, de les écrire, avec l'apparition de cette difficulté, mon rapport à la musique a changé. J'ai désormais besoin d'un relais : le chef de la fanfare m'explique, je comprends et j'essaie de me débrouiller tout seul. Je ne sais pas si je vais y parvenir mais c'est le but que je me suis fixé. »

L'intervenant utilise cet exemple pour montrer que la question de l'écriture se pose réellement en fonction des objectifs de chacun et du sens que l'on souhaite donner à ce savoir. « Dans mon cas, quand je dis « je suis musicien, je joue depuis 30 ans », la plupart des gens pensent que je connais la musique et que par conséquent je sais la lire. Or si j'estime la connaître, il n'empêche que je ne sais pas la lire ! Et il y a des centaines de milliers de gens en France comme moi. »

Par rapport à l'écriture, c'est un peu la même chose. « C'est la question du sens, et c'est pour vous [Ndlr : travailleurs du social] un challenge à tenir ; parce que cette question que vous posez, cela fait 21 ans que les travailleurs sociaux me la posent, et cela fait 21 ans que nous n'y répondons pas ! C'est en effet très peu évident de donner du sens à des écrits très fonctionnels, d'autant plus lorsque on a soi-même des difficultés à en donner. »

--- **Intervention d'une participante (assistante sociale)** Par rapport au sens, je me suis bien rendue compte que les choses générales ne les intéressaient pas. En revanche quand la plupart des gens du voyage se sont inscrits pour vendre sur les marchés, il y a eu quelque chose qui a changé ce désintérêt. Tout à coup, on était sur une dimension de droit.

... et/ou de désir !?

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Mais au-delà, il me semble que la question du désir rentre en compte. Votre exemple est parlant en la matière : pour continuer à jouer dans la fanfare, vous étiez contraints de faire un effort, lui-même guidé par le désir de jouer. [...] Vous parliez [Ndlr : s'adressant à la participante venant de prendre la parole] d'une formation dédiée à des gens qui sont commerçants, pour les aider dans la gestion administrative de leur activité. Or, ils ne sont pas les seuls à être rebutés par « l'administratif » : c'est difficile pour nous aussi. Donc, à un moment donné, il faut qu'il y ait du désir derrière et malheureusement, il arrive trop souvent que l'on désire à leur place.

--- **Intervention d'une participante (assistante sociale)** Je connais par cœur tout ce que vous dites. Ça fait longtemps qu'on me le dit. C'est pour cette raison que dans les faits, puisque ces personnes-là venaient me voir par confiance, et comme de mon côté cette dépendance me pesait, nous avons essayé une nouvelle façon de procéder : dorénavant quelqu'un assiste à mes permanences, en même temps que moi. C'est une personne qui a du temps et qui, d'un point de vue pédagogique, est capable d'engager un travail durable avec le public. Cela m'évite de le faire moi-même, et surtout cela oblige les bénéficiaires à s'impliquer davantage et à ne plus être en position d'attente. Du coup travailler sur le désir, je suis d'accord ; mais dans ce cas c'est quand même eux qui souhaitent s'inscrire sur les marchés ou les foires, et c'est eux qui ont besoin de papiers pour continuer à toucher le RMI. Par conséquent, la solution consistant à les recevoir en duo, avec quelqu'un qui fasse preuve d'une approche plus pédagogique et qui ait plus de temps à leur consacrer dans un second temps, me paraît être pertinente.

Pour Jean-Luc Poueyto, de manière générale, il faut se méfier des représentations que l'on peut avoir sur l'apprentissage. « Beaucoup de gens ont tendance à croire que dès qu'il y a enseignement, il y a apprentissage. Or ce n'est pas toujours vrai. A mon avis, vous avez tendance à faire des raccourcis. [...] [Ndlr : s'adressant à l'assistante sociale] Lâchez un peu prise et reposez la question différemment, de façon peut-être plus ouverte car vous êtes dans un type de réponse formatée. »

Des modes d'apprentissage à la sauce manouche !?

L'apprentissage chez les gens du voyage, comme dans nombre de milieux populaires, se pose d'une manière complètement différente de celle conçue par l'Éducation nationale. « Chez eux [chez les gens du voyage] l'idée de la transmission du savoir n'est pas du tout évidente. [...] L'Éducation nationale est, elle, sur un mode pédagogique qui a très bien fonctionné pour nous - en gros il s'agit d'une transmission de savoirs de maître à élève. C'est-à-dire qu'il y a des savoirs identifiés sous forme de « matières » et les professeurs ont la charge de les transmettre à travers quelque chose qui relève de la didactique - la didactique étant l'art de transmettre un savoir spécifique qui est géné-

ralement catégorisé (le français, la géographie, les maths...) Et l'art du bon professeur c'est d'être un bon didacticien, humainement de savoir d'adapter, etc.

Toutefois il existe d'autres fonctionnements... Quand on regarde le système d'apprentissage chez les Manouches, « on n'observe jamais une transmission de l'un à l'autre. » C'est un système d'auto-apprentissage par essais, tâtonnements, erreurs et rectifications. Les Manouches ne sont pas dans la reproduction à l'identique, mais plutôt dans l'imitation, avec toute sa part de réinterprétation. Pour reprendre l'exemple de la musique, « lorsque vous voulez jouer du Schubert, vous devez vous en tenir à la partition et la part de fantaisie est très réduite. C'est différent pour le jazz : un musicien de jazz qui va reprendre le thème « *Summertime* » par exemple, va pouvoir l'interpréter avec toute sa liberté. Ici, on est un peu dans la même logique. »

Autre exemple plus terre-à-terre concernant les systèmes d'apprentissage des enfants manouches. « Lorsque l'un d'entre eux répare une voiture avec son père, ce dernier est sous la voiture, le gamin est couché à côté et il ne dit rien, il regarde. Plus tard, le gamin va bricoler un moteur de scooter avec ses copains et les adultes ne vont pas les assister. Ils vont les laisser faire et ne pas intervenir - si ce n'est donner leur avis de temps à autre. » C'est une stratégie pédagogique qu'ont les Tsiganes, qui consiste à apprendre en faisant. Autrement dit « on n'apprend pas préalablement si on ne fait pas, ou plutôt on n'apprend pas pour faire ensuite. Non, on apprend en faisant. Et ça à mon avis, c'est la clé. »

Emprunter des « projets détournés »

--- **Intervention d'un participant (professeur)** C'est le problème du projet. Est-ce que écrire et lire sont des savoir-faire différents des autres. Je ne pense pas. Personnellement, s'il y a quelque chose que je ne sais pas faire, j'ai deux solutions : soit je me tourne vers quelqu'un de compétent et je lui « file le bébé » ; soit j'ai vraiment besoin d'acquérir cette connaissance et je « m'y colle » soit par mimétisme, soit grâce à la formation ! J'ai plutôt tendance à privilégier la première solution et je pense que les gens du voyage sont dans le même cas de figure : quand ils ont de la « pape-rasse administrative » à remplir, ils ne se privent pas de le faire faire par un autre. Et je trouve que c'est plutôt une marque d'intelligence. Pour que ce soit la deuxième solution qui l'emporte, il faut qu'il y ait un projet. S'il n'y a pas de projet derrière, ils ne bougeront pas.

--- **Intervention d'une participante (formatrice)** C'est souvent le problème des leviers et du projet. C'est-à-dire qu'on repère des besoins qui peuvent servir de levier, mais si on travaille uniquement sur ce levier-là et si on traduit les besoins par une formation, on peut se tromper... Il faut peut-être faire un autre détour. Et je comprends complètement vos difficultés. Je vois exactement ce qu'ils sont parce que c'est aussi des questions qu'on nous pose tout le temps, en tant que centre de ressources [la participante fait partie de l'équipe de Ressources & Territoires].

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Une anecdote pour illustrer ce détour nécessaire. Elle concerne « une élève classique ». J'ai eu un entretien hier avec une élève en première CES souffrant de phobie scolaire. Déscolarisé depuis deux ans, elle est arrivée en début d'année scolaire et dès le jour de la rentrée, elle nous a averti qu'elle serait partie avant la fin du premier trimestre. Et donc hier, je lui ai fait remarquer que cela faisait un trimestre qu'elle était parmi nous ! Lorsque je lui ai demandé comment elle avait tenu, elle m'a répondu que c'était parce que l'enseignement que je proposais n'était pas scolaire. [...] Ce que je veux dire, c'est qu'en tant qu'enseignants, nous devons réfléchir à cette question du détour avec différents types d'élèves ; même si elle n'est pas facile à tracer, nous devons creuser un sillon pour faciliter des chemins de traverse lorsqu'ils sont nécessaires.

C'est le terme « détour » qui gêne quelque peu Jean-Luc Poueyto. En effet, pour ce dernier, ces interlocuteurs dépendent du « système enseignant ». « Vous avez des objectifs fixés par un programme. Or quand on est dans la formation pour adultes, on a beaucoup plus de libertés et « le détour » peut vous amener dans des directions non prévues. »

--- **Intervention d'une participante (professeur)** En même temps, l'important c'est que des compétences se développent sur l'écrit, sur l'oral. Moi par exemple, j'ai travaillé dans une école et j'ai mené une mission avec les mamans pour qu'elles suivent mieux la scolarité de leurs enfants. Nous sommes allées dans une bibliothèque - déjà, elles me disaient qu'elles ne pensaient pas avoir le droit d'entrer dans cet endroit ! Au final nous avons écrit un livre de poésie ensemble et jusqu'à la fin de l'année, avant chaque séance, il fallait qu'on lise une poésie parce que sinon on n'arrivait pas à se mettre au travail. Ainsi, si au début mon objectif était que les mamans suivent les devoirs des enfants, le résultat fut tout autre : elles ont pris goût à la lecture !

« On rencontre ça avec des catégories d'apprenants tout à fait autres » explique l'intervenant. En effet, dans les milieux professionnels, il y a de plus en plus de structures qui font dorénavant appel à de la formation sur les savoirs de base pour mieux répondre à des questions de compétitivité. « On travaille alors avec les stagiaires autour d'une approche très fonctionnelle : par exemple être capable d'être autonome par rapport à une machine, se repérer sur un plan,... Et au bout du compte, les intéressés vous disent : « c'est super parce que grâce à votre formation je peux lire des contes à mes enfants le soir ». Et pourtant nous n'avons pas été payés pour ça ! Mais il n'empêche que les effets secondaires bénéfiques sont là. Ici [Ndlr : dans le cas de la travailleuse sociale] c'est la même chose, sinon que votre entrée n'est pas la bonne. Il faut rentrer à côté et il y aura des répercussions. Même s'il est difficile de les évaluer. »

Cuisiner... son projet

Par ailleurs, Jean-Luc Poueyto revient sur « le mot magique » lâché par un participant : celui de « projet ». « Lorsque j'ai commencé à travailler sur le terrain [Ndlr : dans les camps], j'ai fait comme tout le monde, je me suis dit « on va essayer de les faire plancher sur des choses qui les intéressent. » Or comme il y avait surtout des femmes, j'ai pensé à la cuisine. » Projet somme toute très banal, puisque dans la formation, il est fréquent que l'on s'appuie à un moment ou à un autre sur cette activité intermédiaire, « située entre nature et culture. » La cuisine est alors devenue un prétexte pour exercer les femmes à l'écriture. Dans les faits, si ces dernières étaient parfaitement impliquées, un jour, l'une d'elles a demandé au formateur pour quelles raisons il leur faisait faire tout cela. « Si tu veux connaître la cuisine, viens manger avec nous » lui a-t-elle proposé. Une réflexion très juste qui a immédiatement amené Jean-Luc Poueyto à se poser la question du sens. C'est ainsi qu'après avoir partagé un repas avec ses stagiaires, très rapidement l'ensemble des femmes ont avoué qu'elles se moquaient de rédiger des recettes qu'elles connaissaient déjà. Pour elles, cela n'avait – justement - aucun sens. « Et elles avaient parfaitement raison » renchérit l'interlocuteur. En revanche, elles ont confié que l'idée d'écrire un livre de recettes manouches pour les gadjé leur plairait bien...

A cette époque-là (1992-93), Jean-Luc Poueyto a eu la chance de rencontrer « un DRAC » (Directeur régional des affaires culturelles) qui avait une préoccupation très sociale et s'intéressait particulièrement à la question de l'illettrisme. C'est pourquoi, lors d'une réunion d'acteurs, la DRAC Aquitaine (Direction régionale des affaires culturelles) a proposé de financer des projets qui traiteraient de la question de l'illettrisme. Sur les 300 personnes présentes ce jour là, deux ont levé la main : « la mienne et celle d'une autre Paloise qui travaillait avec les femmes. » Pour sa part, Jean-Luc Poueyto a dévoilé son projet de livre de cuisine manouche ; lequel a été retenu et reçu l'aide précieuse de la DRAC, lui donnant même une nouvelle dimension : « on nous a invité à réaliser un vrai livre qui rentrerait dans le circuit commercial. »

Dans les faits, la DRAC a financé le travail d'un photographe d'art qui a réalisé des photos sur les terrains - des photos de gens et non des photos de plats. Dans le même temps, Jean-Luc Poueyto a travaillé avec 35 jeunes, chargés recueillir des recettes. Pour ce faire, il a appris à ces derniers à enregistrer et à faire du montage. Ainsi les jeunes repéraient les bons cuisiniers et allaient les interviewer pour ensuite monter leur reportage. « [...] Il s'agissait de récits racontés par les gens. Du coup on entrait dans le langage. [...] Quand les gens vous parlent de faire « froidir une poule » ou de faire cuire une pièce de viande « à la grille », c'est de la langue [...] »

Les jeunes ont ensuite discuté avec la graphiste qui avait été choisie pour réaliser le livre. Ils ont décidé avec elle du type de caractères qu'ils souhaitaient utiliser. Cette dernière a ensuite fait plusieurs propositions de mise en page, par rapport aux photos, par rapport à l'ordonnancement des textes... Au final un éditeur a publié 2000 exem-

plaires du livre, dont une grande partie devait être vendue. C'est à cette fin que nous avons créé une association capable d'organiser cette démarche commerciale et surtout de gérer les éventuels bénéfices des droits d'auteur. Or, une association était quelque chose d'assez nouveau pour les jeunes mais aussi pour Jean-Luc Poueyto : « il a fallu procéder à l'élection d'un Conseil d'administration, avec vote au secret, puis le bureau dont il a fallu élire le président. »

Dès lors, d'un projet de livre « très amateur », ils sont parvenus à l'édition d'un livre vendu en librairie, le tout géré par une association... Et ce n'est pas tout puisque la petite équipe a fini par organiser une grande fête manouche durant la foire expo de Pau en 1995. 1200 personnes y ont assisté... « Un truc énorme ! » Et là aussi, à chaque étape du projet, tous les jeunes se sont engagés. Ils ont notamment aidé à trouver des financements : « Quand on allait demander de l'argent à Elf Aquitaine, on y allait en groupe. C'est eux qui défendaient leur projet. Et c'était beaucoup plus efficace que si cela avait été moi. »

Choisir la bonne théorie pédagogique

Au cours de ce projet Jean-Luc Poueyto a observé deux choses. D'une part sur le plan pratique, « j'ai vraiment vu que les gens apprennent en faisant. » D'autre part, il s'est forgé une culture théorique. Pour ce faire, il a travaillé avec un professeur en sciences de l'éducation à Pau, qui a accompagné la structure de l'intervenant dans le cadre d'un projet européen. « Il nous a aidés à penser et il m'a personnellement fait découvrir les travaux de Marcel Lesné¹ qui traitent de la pédagogie du projet. Ceux-ci prouvent qu'il existe trois modes pédagogiques. Le premier mode est celui de la transmission des savoirs. C'est le mode de l'Éducation nationale, le mode le plus classique où tout le pouvoir est du côté du maître, dont le travail consiste à transmettre un savoir ; l'élève étant considéré comme objet d'apprentissage.

Le deuxième mode pédagogique repose sur l'idée que l'apprenant est sujet d'apprentissage ; c'est-à-dire que tout va être fait en sorte pour qu'il apprenne à apprendre. On retrouve là toutes les pédagogies qui vont des ateliers de raisonnement logique à la pédagogie institutionnelle de Freinet². Finalement, dans ce mode, le rôle de l'accompagnant est de créer les meilleures conditions pour que la personne apprenne par elle-même.

Enfin le troisième type repose sur le postulat suivant : « la personne est agent social. » C'est-à-dire qu'en apprenant, elle va produire quelque chose qui va agir sur l'environnement social, culturel, etc. Production qui rentre dans un champ réel. C'est en effet différent de la pédagogie institutionnelle, « où, en gros, on reste à l'intérieur de l'institution – par exemple on va réaliser un journal qui va rester dans les murs de l'institution. » Dans ce cas, on fait un journal qui se vend à l'externe. On écrit un livre qui a un code ISBN... L'apprenant est donc agent social parce que tout en apprenant, il agit sur l'environnement. Comme le rappelle l'interlocuteur, « c'est le principe du

« chantier école ». Ce qui est intéressant, c'est qu'avec ce type de pédagogie de projet, les stagiaires sont dans le risque. « Si ça ne marche pas, ils se plantent tous ! » Des caractéristiques pédagogiques qui renvoient à la pédagogie de l'alternance. C'est encore une fois l'exemple de la musique que saisit Jean-Luc Poueyto pour illustrer ses propos : « avec un groupe, on peut répéter dix ans avant de monter sur scène, en attendant d'être parfaits. Mais il n'empêche que le véritable lieu d'apprentissage, c'est la scène. Parce que sur scène, vous n'avez pas le droit de vous tromper. Parce qu'on est dans un risque qu'il faut résoudre et dépasser. »

D'autres raisons expliquent le succès des projets expérimentés par Jean-Luc Poueyto auprès de la communauté manouche. D'une part, ce sont des projets qui appréhendent des enjeux globaux - gestion du temps, gestion d'équipe, gestion des tensions, recherche de financements, diffusion... ; et d'autre part, ce sont des projets qui touchent le plus souvent au culturel. Une approche culturelle qui, selon l'intervenant, permet aux jeunes de manipuler les symboles, le sens, etc. « Ce genre d'intervention est beaucoup plus intéressante qu'un chantier école où l'on va faire de l'aménagement de berges par exemple. » Dès que l'on donne une connotation culturelle à un projet - du type « chantier de fouille » - cela prend tout de suite un sens tout à fait différent. « Notamment parce qu'il s'inscrit dans une interrogation sur le rapport entre l'espace et le temps. Et avec les jeunes Manouches, cela a toujours bien marché. »

D'autres exemples de méthodes-projet

Toujours est-il que le montage de ce genre de projet est de plus en plus complexe. « Ce sont de gros budgets qui mobilisent de nombreuses personnes » explique l'intervenant. Ce qui n'empêche que le principe même reste très intéressant. Beaucoup de choses sont encore réalisables.

Notamment à travers l'informatique, « que ce soit des blogs ou des petits journaux faits maison. » Ce peut être aussi des projets audiovisuels : « aujourd'hui avec une petite caméra vidéo, un bon micro et un banc de montage téléchargé gratuitement sur le net, on peut faire des petits films pas trop mal. Ce n'est pas compliqué. » Autant de projets qui exigent la manipulation de l'écrit et qui, en même temps, font évoluer le rapport à la société environnante. « Cette société dont ils se sentaient plus ou moins rejetés, les stagiaires y fabriquent maintenant quelque chose de très valorisant. » Jean-Luc Poueyto lui-même s'étonne de l'impact que peut avoir un film sur le rapport à l'écrit. « Alors même qu'il n'y a pas eu un seul atelier d'écriture, les évaluations montrent que les apprentis cinéastes ont considérablement évolué dans leur relation à l'écrit. Un déclic certainement rendu possible par les profils des stagiaires : « ces jeunes sont des illettrés. Ils sont passés par l'école. Ils possèdent des savoirs. Ils ont compris le principe de la combinatoire mais ils ne l'activent pas parce qu'ils n'avaient pas envie de le faire. Pour ça il fallait créer des conditions. »

Des solutions plus classiques font également preuve d'efficacité. C'est le cas des ateliers d'écriture qui sont également très intéressants. Jean-Luc Poueyto fait ici allusion à ce système d'écriture collective importé des États-Unis. Réunis en petit groupe, les stagiaires sont amenés, sous l'œil vigilant d'un animateur dédié, à produire des écrits souvent d'ordre « littéraire » - d'imagination, de fiction. « Alors qu'ils étaient incapables de rédiger la moindre ligne chez eux, là, nombreux sont celles et ceux qui parviennent à écrire cinq pages en quelques heures ! » Cette forme de « catharsis littéraire » est très prolifique : « vous pouvez concevoir un journal avec un groupe de jeunes. Il y a plein de pistes à explorer qui restent financièrement très abordables. »

--- **Intervention d'un participant (professeur)** De manière générale, on dit que « les Manouches ne savent pas lire. » Je voudrais témoigner de deux expériences prouvant le contraire. La première concerne la classe de jeunes Manouches dont j'ai la charge : il y a quelques temps, nous avons participé à un concours qui consistait à réaliser un story-board suite à la visite d'une ferme. Manque de chance pour le collège dont fait partie cette classe, nous avons remporté le premier prix régional ! Une récompense qui nous a permis de transformer notre story-board en bande dessinée, laquelle au final, avec l'aide d'un professionnel, a été éditée. L'organisme qui avait piloté ce projet nous en a fournis suffisamment pour que je puisse les distribuer sur les camps de Brive et ses alentours. Le jour où je suis arrivé avec les albums de BD sur les aires d'accueil, les gens ont accouru pour avoir leur exemplaire et ils ont commencé à les lire sur place. Ça allait des gamins de trois ans jusqu'aux anciens... C'était un véritable atelier de lecture en plein air, dans les camps ! Une expérience qui nous donne des indications sur la bonne manière de travailler sur l'appropriation de l'écrit.

L'autre exemple concerne un cas plus personnel. J'essaie de faire passer le Certificat de formation générale (CFG) à mes élèves en fin de parcours ; ce qui nécessite la rédaction d'un rapport écrit qui demande donc des compétences écrites mais aussi des compétences en informatique,... Mon premier CFG a eu lieu l'année dernière. Il s'agissait d'un élève qui avait suivi la classe jusqu'en sixième, avant de suivre les cours du CNED puis d'être déscolarisé. Il ne voulait plus venir à l'école. Finalement, je l'ai eu deux ans et on a travaillé sur un projet pour sa sortie. Il voulait exercer le métier de son père : tapissier-vanneur. Il a donc présenté un rapport au jury de CFG,... Les collègues n'en revenaient pas ! Le candidat a présenté son stage mais aussi tout le travail technique que requéraient les différentes activités de son père. Il a sorti cent photos, a réalisé des listes de savoir-faire, d'outils utilisés, de matériaux, etc. Il est même allé un peu plus loin : il est allé jusqu'à la réalisation d'un blog internet permettant de mieux partager ce travail. Au final on peut dire qu'il s'est totalement approprié l'écrit et ses outils.

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Quand ils commencent à aimer écrire, il y a un truc qui marche très bien. C'est ce qu'on fait normalement dans les classes de maternelle et que l'on peut faire avec les plus grands : c'est la dictée à l'adulte. Le principe est simple : dans un premier temps on se base sur la culture orale puisque l'apprenant dicte au formateur ce qu'il aimerait écrire. Dans un second

temps, c'est le stagiaire qui va le transcrire - d'abord sur l'ordinateur puis de manière manuscrite. C'est vraiment un travail de fond qui débouche souvent sur une écriture autonome avec de vrais savoir-faire académiques.

A quoi servent les apprenants ?

Des témoignages sur la capacité d'apprentissage de la communauté manouche qui n'étonne pas Jean-Luc Poueyto ; une forme d'apprentissage qui s'appuie beaucoup sur l'entre aide et la transmission de l'autre. « Il m'est arrivé très souvent, dans des formations réservées aux gens de voyage, de donner les même exercices à l'ensemble du groupe - et ce malgré des différences de niveau. A chaque fois, ceux qui savaient ont appris aux autres. Et ils l'ont fait bien mieux que moi ! »

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Dans un de mes cours, j'ai eu le cas d'une personne qui savait lire mais qui ne savait pas écrire. Dans le même groupe se trouvait un jeune qui, lui, savait écrire mais ne savait pas lire. Très rapidement ils se sont assis côte à côte et ont travaillé ensemble de manière très complémentaire.

--- **Intervention d'une participante (professeur)** La difficulté des formateurs face à la culture singulière de l'apprentissage de la communauté manouche me fait penser à un ouvrage extraordinaire : c'est « *Le maître ignorant* » de Jacques Rancière. Le personnage de ce roman est un professeur qui donne un livre à apprendre à ses étudiants qu'il ne comprend pas. [...] Ce qui m'intéresse, c'est la posture que l'on peut avoir dans une situation d'apprentissage où malgré un temps d'avance sur la pédagogie, sur la compréhension de certaines choses, on demeure ignorant par rapport à la personne qui apprend. Or, être curieux d'une culture que l'on ne connaît pas, faire cheminer cette part d'ignorance de l'autre, est une bonne base de travail.

Jean-Luc Poueyto est également un adepte des logiques d'émancipation prônées par Jacques Rancière³ ; et « *Le maître ignorant* » est également une lecture qu'il conseille. Dans cet ouvrage, l'auteur parle d'un homme qui s'appelle Jacotot, qui se retrouve à devoir apprendre le français à des Hollandais en Hollande. « Au départ celui-ci n'a aucune idée de la façon dont il doit s'y prendre. Aussi il décide de leur faire acheter « *Télémaque* » avant de ne devoir rentrer en France pendant deux mois. Lorsqu'il revient, il s'aperçoit que ses élèves ont appris plein de choses. Dès lors à partir de là il se demande : « à quoi je sers ? ». En même temps, il ne nie pas le fait qu'il sert à quelque chose ; mais ce à quoi il sert ce n'est pas de transmettre un savoir, c'est plutôt de créer des conditions d'apprentissage. C'est là toute la réflexion sur la posture de l'accompagnement. Nous sommes des accompagnants et non pas des enseignants. »

Se défaire des freins et des préjugés institutionnels...

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Le problème des programmes actuels, et de manière plus générale de l'Éducation nationale, c'est que l'on est coincés dans un carcan. La seule solution que j'ai trouvée pour m'en extraire, a consisté à faire de la pédagogie institutionnelle avec une classe coopérative pendant deux ans. Il faut dire que vu l'hétérogénéité du groupe, je n'avais pas le choix ; sur 24 élèves - dont 40 % étaient des « enfants du voyage » - plus du tiers avait un niveau de moyenne section de maternelle. Aussi c'est vrai que la pédagogie de projet c'est formidable, mais aujourd'hui, quand je dis ça aux collègues pris dans le carcan des programmes, ce n'est pas facile à entendre. Par contre effectivement quand on passe avec les adultes, on a plus de liberté pour pouvoir aller au-delà.

--- **Intervention d'une participante (assistante sociale)** Une autre forme de frein institutionnel – ou plutôt de dépendance aux institutions - existe aussi pour les gens du voyage eux-mêmes. Pour exemple, en ce moment, je travaille avec des personnes que j'ai connues jeunes et dont je sais qu'elles ont suivi le cursus scolaire classique. Et aujourd'hui certaines d'entre elles sont en couple et souhaitent prendre un appartement. Et bien alors que je sais qu'elles sont tout à fait capables de se débrouiller seules, elles viennent quand même me voir pour toutes les démarches. Elles cherchent ainsi à être rassurées par la caution de l'assistante sociale, être sûres qu'elles ne se tromperont pas dans les démarches administratives. Je pense aussi qu'elles considèrent appartenir à un « autre monde » auquel elles veulent parfois échapper. Même sédentarisées, j'ai l'exemple de mamans qui me disent : « je veux élever mes enfants comme vous, les gadjo. »

--- **Intervention d'une participante (professeur)** En même temps, les préjugés ont la dent dure. Je me rappelle avoir accompagné une maman parfaitement lettrée dans un collège pour inscrire ses deux garçons. Chacun de nous tiré à quatre épingles, nous nous sommes assis face à la principale. A ce moment là, cette dernière a rempli les formulaires nécessaires à l'inscription et a dit à la mère : « vous me les ramènerez puisque je suppose que vous ne savez pas lire ! » Et après, on s'étonne que ces populations aillent solliciter une aide dont ils n'ont pas véritablement besoin. On comprend qu'ils puissent ne pas avoir confiance en leurs capacités.

Pour Jean-Luc Poueyto, cette question de confiance et de préjugés est réciproque. Les gens du voyage n'ont pas plus confiance que ça en les institutions. Et selon l'universitaire, cette méfiance remonterait à la période sombre des camps d'internement. « C'est quand même un moment où l'on a voulu exterminer les Tsiganes d'Europe. Et qui a voulu faire ça ? Les gadjé... à travers les institutions. » Par conséquent, il existe un rapport extrêmement paranoïaque des Tsiganes par rapport aux institutions. Il se manifeste par une méfiance permanente et tout à fait justifiée des institutions. « S'il n'y a pas eu de camps d'extermination en France - si ce n'est en Alsace - les gens du voyage ont su ce qui s'était passé. Ils savent que les institutions ont parfois trahi les

leurs. » Et parmi ces institutions, figure l'école. C'est la raison pour laquelle, le rapport de cette communauté à l'école est tendancieux : il est lié aux camps de concentration. « Les premiers lieux où il y a véritablement eu une école pour les nomades en France, c'est dans les camps de concentration ! Il reste quelque chose de terrifiant autour du rapport école/extermination. »

Malgré ces relations difficiles, les choses tendent à évoluer. C'est ce que prouve une étude que l'intervenant a réalisé pour le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (64). Celle-ci portait sur les représentations que pouvaient avoir les gens du voyage - de Pau - vis-à-vis de l'école. Pour aller très vite, elle conclut que l'école est globalement bien vue et qu'elle est avant tout reconnue comme un lieu de socialisation. « C'est d'ailleurs pour ça qu'avec le CNED⁴, on est complètement à côté de la plaque. L'important c'est d'être socialisé. » Toutefois tout le paradoxe de cette situation, c'est que cette attente repose sur une confiance, non pas en des institutions mais en des personnes. « C'est parce qu'on a confiance dans tel instituteur, qui a été l'instituteur de l'aînée voire notre propre instituteur, etc. »

Or, quand les enfants arrivent au collège, « tout cela explose. » Tous ceux ayant des enfants qui sont passés par le collège, connaissent la violence de cette étape. Les élèves passent d'un environnement très « cocooning » - un instituteur qui gère une seule et même classe - à un contexte beaucoup plus impersonnel - des établissements parfois très grands - où les cours sont donnés par plusieurs professeurs. Sans compter que le mode d'enseignement change également à travers un rapport au temps et à l'espace qui passe par l'histoire, la géographie, la biologie, la physique.... « Or on a vu les difficultés de la communauté manouche par rapport à l'histoire... L'histoire c'est la matière des morts ! » Le collège peut donc être considéré comme un lieu de « gadjetisation » où les enjeux d'insertion sont très présents. Et ce même si la scolarisation en établissement n'est pas encore entrée totalement dans les mœurs gitanes ; selon un participant, « seulement 15 à 20 % des enfants du voyages seraient inscrits dans un collège. » Dès lors, l'enseignement à distance serait un objet tout aussi capital.

Le CNED déscolarise plus qu'il ne scolarise !

--- **Intervention d'un participant (professeur)** Concernant la question du CNED, le sénateur Pierre Hérisson⁵ a proposé, dans son rapport consacré à la question des gens du voyage, qu'il ne puisse pas y avoir d'inscription au CNED s'il n'y avait pas un collège de rattachement. Or si je regarde le cas de ma région (bassin de vie de Brive), on est à 200 kilomètres du premier collège ayant reçu une habilitation CNED. Ce qui veut dire qu'il y a des enfants qui passent au travers. Il y a du déchet.

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Mais le véritable problème c'est l'existence même du CNED « enfant du voyage ». C'est un CNED sixième niveau 1 pour des enfants qui sont non-lecteurs et qui ont 12 ans ?! D'autant qu'en plus de ne pas être lecteurs, ils vivent dans des familles elles même non lettrées. Dans ces

conditions, ils peuvent faire sixième niveau 1, sixième niveau 2, sixième niveau 3, puis sixième individualisé jusqu'à 15 ans, mais ils ne seront toujours pas lire et écrire. C'est quand même assez phénoménal.

--- **Intervention d'un participant (professeur)** J'ai vu les cours du CNED... Dans des familles où effectivement il n'y a ni les ressorts culturels, ni même Internet. Dès lors, je doute qu'ils soient adaptés. C'est même se moquer du monde. Il n'y a rien qu'à voir le paquet de documents : c'est déjà impossible de les stocker. Il faut une organisation incroyable.

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Avec le CNED, on est sur une déscolarisation institutionnalisée. J'ai récemment assisté à une réunion concernant le CNED où les directeurs venaient « vendre du CNED ». Dans notre cas, on voulait que les responsables d'établissement acceptent de remettre en cause ce que l'ancienne rectrice avait institué dans la circulaire académique au sujet de la scolarisation des enfants du voyage et des familles non sédentaires. En substance, elle avait fait inscrire que le CNED n'était pas une solution et qu'il ne fallait pas surtout pas l'automatiser. Au final nous avons refusé de supprimer cette circulaire. En conséquence le nouveau recteur a réécrit la circulaire signifiant que certes ce n'était pas « La solution » mais que le CNED restait un établissement de droit commun.

--- **Intervention d'un participant (professeur)** Il faudrait asseoir l'inscription au CNED sur un réseau de collèges dans lesquels il existerait vraiment des moyens d'accueil. Parce que comme l'a fait justement remarqué Jean-Luc Poueyto, les enfants du voyage ne vont pas se fondre dans le magma que constitue le collège ; et encore moins le lycée. S'il n'y a pas de vrais points d'accueil avec une personne de référence capable de prendre les enfants séance tenante et de les mettre dans un schéma de travail, on n'y arrivera pas.

Le statut des gens du voyage en cause

Cette inadaptation du CNED renverrait plus brutalement à un certain désintérêt de l'Éducation nationale pour les gens du voyage. Jean-Luc Poueyto qui participe à de multiples colloques sur la question de l'écrit – dont certains sont organisés par des CASNAV⁶ - est toujours étonné de constater l'absence de l'Éducation nationale au niveau national. « Ce sont toujours des initiatives locales !? »

D'ailleurs c'est le statut même de cette population dans les politiques éducatives qui surprend l'intervenant. La signification du sigle CASNAV – « même si c'est mieux que le CEFISEM » - est éloquente en la matière : Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage. « Cela fait référence à une approche qui consiste à considérer les gens du voyage comme une population étrangère. » Et selon l'intervenant, cette appréhension si particulière n'est pas prête de changer : « la société française va continuer à entretenir – malgré certaines modifications - cette

catégorisation qui crée « l'autre » ; qui crée surtout un citoyen de seconde zone nécessaire. » En effet, compte-tenu du faible intérêt électoral que constitue la communauté des gens du voyage – la plupart du temps éloignée du droit de vote – « qui va aller au Parlement porter une loi sensée défendre un peu mieux cette population ? » [...] Les actes courageux brillent par leur absence depuis un siècle : « depuis 1912 on se trouve dans la même position. » Et pourtant, la question du statut social demeure cruciale pour traiter l'ensemble des problématiques que supportent les gens du voyage.

--- **Intervention d'un participant (professeur)** Dans mon cours, on évoque la citoyenneté. Or lorsque les enfants vous disent « on n'est pas Français », c'est hallucinant. Au début je suis tombé de haut. Depuis, je multiplie les symboles de la République « une et indivisible » : la Marianne, le drapeau et la constitution sont en bonne place dans la salle de classe. Et durant les deux premières semaines de l'année scolaire, on commence par ça. On est dans une classe de la République française. On n'est pas en « Tsiganie » ou en « Manoucherie » !

--- **Intervention d'une participante (travailleuse sociale)** Mais cette question-là ne peut-elle pas être mise sur le devant par l'Europe – même si vous avez dit ce matin que ce n'était peut-être pas la meilleure solution. Personnellement, j'ai entendu de nombreux représentants d'association qui disaient que c'est par l'Europe qu'on pouvait peut-être faire bouger la situation au niveau des droits en France.

Le Parlement européen – et non le Conseil de l'Europe – est en effet un lieu où beaucoup de choses pourraient se jouer dans les prochaines années. Certains députés européens commencent à se saisir de cette question. C'est le cas de la députée européenne d'origine Toulousaine Catherine Greze (Europe Ecologie), qui, lors d'une allocution prononcée au cours d'un récent colloque – auquel Jean-Luc Poueyto participait – a rappelé l'importance que cette question soit posée au niveau européen. Quitte à remettre en cause les lois de certains États souverains ? Notamment et particulièrement la France qui constitue une exception européenne : c'est le seul pays au monde à avoir une législation spécifique sur ces questions, alors même que c'est un des rares pays où la liberté de circulation est inscrite dans la constitution ! « Principe assez ambigu quand on sait qu'on oblige les gens du voyage à se sédentariser. En fin de compte, ils peuvent circuler à partir du moment où ils ne s'arrêtent pas ! »

Transmettre les codes gadjé

Un accès à la citoyenneté qui passe par l'obtention de papiers d'identité. « Et là, les associations et autres travailleurs sociaux ont un rôle à jouer pour les y inciter. « Même chose pour le vote » insiste l'intervenant. A moins que la première étape de cette insertion citoyenne ne soit l'école... et l'écrit.

--- **Intervention d'un participant (professeur)** Moi, je passe beaucoup de temps avec les familles à expliquer que l'école maternelle est essentielle. Parce qu'aujourd'hui,

vu la manière dont cela fonctionne, un enfant qui arrive au CP sans avoir été à l'école maternelle prend un retard considérable, mettant sérieusement en cause ses chances d'apprentissage de la lecture et de l'écrit. L'école maternelle doit être obligatoire.

Une importance de l'institution scolaire qui est en train de cheminer dans les mœurs tsiganes. C'est ce que constate Jean-Luc Poueyto : « les jeunes avec qui j'ai travaillé il y a 20 ans, ont aujourd'hui 35-40 ans, et les différentes évaluations de ces actions montrent que tous ces « anciens » ont inscrit leurs enfants en maternelle. » Cette prise de conscience est due aux projets eux-mêmes, mais aussi au fait qu'ils aient découverts le monde des gadjé : « parce qu'on ne peut pas imaginer à quel point ils connaissent mal le monde environnant. » Il y a donc des articulations à ne pas rater. « Si on laisse les jeunes isolés sur les terrains, ils vont être dans des représentations de l'environnement très étroites. »

D'où l'intérêt de « bien apprendre la langue. » D'ailleurs à la fin des stages de formation, lors des bilans, les jeunes stagiaires confient cette satisfaction : « c'est bien parce qu'on parle mieux français. » On répond ainsi à des carences notamment lexicales : « il y a beaucoup de mots qu'ils ne connaissent pas bien, et donc il faut travailler le lexique, les habituer à des tournures de phrase. » C'est aussi, plus largement, maîtriser « l'instabilité linguistique » qui caractérise les Tsiganes – « cette façon de s'exprimer parfois sur-jouée. » [...] « Car pour des questions de régulation quotidienne, ne serait-ce que quand ils veulent obtenir un marché financier, il faut qu'ils puissent abandonner l'étiquette manouche ; ce qui passe par leur manière de parler. » C'est connaître les codes gadjé sans pour autant délaisser leur culture langagière. Une faculté à changer de mode d'expression presque schizophrène que Jean-Luc Poueyto a décrite dans un article de la revue *Etudes Tsiganes*. Intitulé « *Le parlement Manouche* », il y montre de quelle façon les Manouches sont tout à fait capables de jouer sur plusieurs codes : de dire « j'allons au marché » ou « les maîtres faisons que nous laisser au fond de la classe à faire des dessins », et en même temps d'être dans une maîtrise parfaite de la langue française quand ils y ont eu accès. En fin de compte il y a une manière un peu intime de parler le français et une manière publique ; aussi, d'un point de vue pédagogique, faut-il travailler les niveaux de langue.

La trahison de l'intime

--- **Intervention d'une participante (professeur)** Reste le problème de la considération des autres : quand les gens du voyage qui « ont appris » avec les gadjé retournent dans leur communauté, quelque fois, il arrive qu'ils soient perçus comme des traîtres.

Cette méfiance de l'écrit et de tout ce qui relève de la langue prend naissance dans le rapport puissant qui existe entre l'intimité et le public chez les Manouches. « Ce qui prédomine c'est l'intimité. » [...] Rapport à l'intimité, que l'on retrouve dans l'organisation architecturale des camps – avec une succession de cercles d'intimité – mais

aussi et surtout dans la langue. « Si ce n'est pas une langue secrète, c'est une langue intime. » Ainsi vouloir écrire la langue tsigane remet en cause cette intimité.

L'exemple des graffitis [Ndlr : développé lors de la conférence du matin] est éloquent : avec des inscriptions souvent gravées à la hâte, les jeunes Manouches ne s'adressent qu'à des gens qu'ils connaissent. En agissant de la sorte, ils ont tendance à détourner unes des fonctions essentielles de l'écrit : écrire pour un inconnu. « Quand on écrit un livre, le lecteur est fantasmé. On ne sait pas qui c'est. Dans leur cas, ils sont dans un usage de l'écrit qui reste dans le cercle de l'intimité et du contact : on écrit toujours pour quelqu'un qu'on connaît et jamais pour quelqu'un qu'on ne connaît pas. »

NOTES

¹ Marcel Lesné a publié tout au long de sa carrière de nombreux textes consacrés à l'éducation permanente, l'analyse des besoins et des pratiques en formation et l'acte pédagogique. Le Centre de documentation sur la formation et le travail possède une grande partie de ces travaux, disponibles à la consultation.

² Célestin Freinet est un pédagogue français, né le 15 octobre 1896 à Gars dans les Alpes-Maritimes, mort le 8 octobre 1966 à Vence dans les Alpes-Maritimes. Freinet est l'inventeur d'une pédagogie rigoureuse fondée sur des techniques novatrices : plan de travail, production de textes libres, imprimerie, individualisation du travail, enquêtes et conférences, ateliers d'expression-crédation, correspondance scolaire, éducation corporelle, réunion de coopérative (OCCE). Il expérimente sa conception de l'enseignement en fondant une école à Vence, devenue publique en 1991.

³ Jacques Rancière (né en 1940 à Alger) est philosophe, professeur émérite à l'Université de Paris VIII (Saint-Denis).

⁴ Centre national d'enseignement à distance.

⁵ Le Sénateur Pierre Hérisson a rédigé en juin 2008 un rapport d'étude parlementaire sur les gens du voyage. Celui-ci fait le constat d'une atténuation des «crispations» liées à cette question. Il insiste sur la réalisation d'aires d'accueil aménagées comme réponse aux stationnements illicites. Il préconise également de déterminer des politiques sociales adéquates dans le cadre de plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées.

⁶ Anciennement CEFISEM, le CASNAV est un service rectoral chargé d'accompagner « la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française ou des apprentissages scolaires et des enfants du voyage. »

Ressources pour la suite

Concernant les propos politiques récents

- Revue lignes, février 2011, *L'exemple des Roms, les Roms pour l'exemple*

Concernant les Tsiganes en général

- Stewart Michael & Williams Patrick, *Des Tsiganes en Europe*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2011

- PIASERE Leonardo, *Roms, une histoire européenne*, Bayard, Paris, 2011

- ASSEO Henriette, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Découvertes Gallimard

- DÉLEPINE Samuel, *Atlas des Tsiganes, les dessous de la question rom*, Editions Autrement, Paris, 2012

Concernant les Manouches et le rapport à la mort

- WILLIAMS Patrick, *Nous on n'en parle pas, Les vivants et les morts chez les Manouches*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1993, réédition 2011

Concernant le rapport à l'écrit chez les Manouches

- POUEYTO Jean-Luc, *Manouches et mondes de l'écrit*, Ed. Karthala, Paris, 2011

- WILLIAMS Patrick, « *L'écriture entre l'oral et l'écrit. Six scènes de la vie tsigane en France* », in FABRE Daniel (Dir.) *Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes*, Editions de la MSH, Paris, 1997

Concernant les Roms d'Europe de l'Est immigrés en France

- › OLIVERA Martin, *Roms en (bidon)villes*, Ed. rue d'Ulm, Paris, 2011

Concernant l'internement des nomades en France durant la guerre

- › PERNOT Mathieu, *Un camp pour les Bohémiens, Mémoires du camp d'internement pour nomades de Saliers*, Actes Sud, 2001

- › GURÈME Raymond, avec Isabelle LIGNER, *Interdit aux nomades*, Calmann-Lévy, 2011

- › FILHOL Emmanuel, HUBERT Marie-Christine, *Les Tsiganes en France, un sort à part, 1939-1946*, ed. Perrin, Paris, 2011

Par ailleurs, vous pourrez aller sur le site www.tsiganes-nomades-un-malentendu-europeen.com sur lequel vous trouverez à l'onglet communications une quarantaine de communications filmées lors des colloques de Paris et Pau d'octobre et novembre 2011. Concernant les questions ici abordées, nous vous conseillons plus particulièrement :

- › Jérôme WEINHARD, juriste; FNASAT : *Le statut des Gens du voyage et ses conséquences discriminatoires*
- › Hélène BEAUPÈRE (ass. Adav 33, Bordeaux) : *De la question raciale à la question sociale : prise en compte des diverses situations dans leurs dimensions sociales*
- › Nathalie GRENON, directrice du Cercil (Orléans) : *Mulengre Placi : les commémorations en hommage aux internés tsiganes du camp de Jargeau*
- › Emmanuel FILHOL, historien (Laboratoire SPH, Sciences, Philosophie, Humanités, Bordeaux 1 et 3 (EA 4574)) : *Pouvoirs publics et Tsiganes après la Libération : l'exemple de la Gironde (1944-années 1950)*
- › Régis LAURENT, docteur en sociologie : *La figure du pasteur tsigane : acteur politique malgré lui ?*
- › Régis GUYON, responsable du département Ville-École-Intégration et rédacteur en chef adjoint de la revue Diversité [CNDP] *La scolarisation et la scolarité des élèves du Voyage : quelle(s) spécificité(s)*
- › Roger OLÈS, directeur de l'école des voyageurs de Pau : *Récits d'expériences*

Filmographie sur l'internement et le génocide :

- › Raphaël PILIOSO, *Des Français sans histoire*, (84 mn), L'atelier documentaire, 2010
- › BLOCH Idit, JOURDAN Juliette, *Mémoires tsiganes, l'autre génocide*, (75mn), Kulv production, 2011

Enfin, vous pouvez également avoir accès aux films réalisés par l'INSTEP Aquitaine

- › *Apprentissages, savoir-faire et activités des gens du voyage*

<https://mediakiosque.univpau.fr/avc/courseaccess?id=954&type=hq>

- › *Trapas men lé, «Ils nous ont attrapés», Mémoires de l'internement de Tsiganes d'Aquitaine 1940-1946*, réalisation INSTEP Aquitaine, (26 mn)

<http://mediakiosque.univ-pau.fr/avc/courseaccess?id=375&type=hq>

- › *Discriminations : l'exemple des gens du voyage*, INSTEP Aquitaine, 2010, (16 mn)

<http://mediakiosque.univ-pau.fr/avc/courseaccess?id=372&type=hq>

Vous pouvez télécharger une version numérique de ce compte-rendu sur :
www.ressources-territoires.com

Les Conf'At'de R&T

sont publiées par Ressources & Territoires

Centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées

Ces comptes-rendus sont réalisés à partir d'enregistrement audio.

Directeur de publication : Jean-François BAULES

Coordinatrice d'édition : Nathalie CHEVIGNY

Conception-réalisation graphique et éditoriale : échocite@free.fr

Janvier 2013



**Centre de ressources pour les acteurs
de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées**

9, rue Alex Coutet - BP 8231 - 31023 Toulouse Cedex
tel. 05 62 11 38 34 / fax. 05 62 11 38 54
accueil@ressources-territoires.com
www.ressources-territoires.com